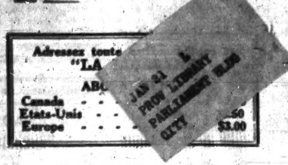
PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 JUIN 1929 NUMERO 3



Adressez toute ... "LA ... AB... Canada ... Etats-Unis ... Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

ON INAUGURE AU FORT LA REINE UN MONUMENT A LA VERENDRYE

M. le juge L.-A. Prud'homme, historien de l'explorateur prononce le discours de circonstance — Une inscription dans les deux langues

Portage-la-Prairie — Plusieurs centaines de personnes ont assisté, mercredi après-midi, au dévoilement d'un cairn commémoratif en l'honneur de Pierre Gaultier de La Vérendrye, à trois milles à l'ouest de Portage-la-Prairie. L'endroit choisi pour l'érection du monument est celui où le célèbre explorateur, en octobre 1738, construisit le fort la Reine, ainsi nommé en l'honneur de la reine de France.

La cérémonie, bien organisée et favorisée par une température idéale, s'est déroulée d'une façon parfaite. Ele était présidée par Mme R.-F. McWilliams, vice-présidente de la Société Historique et Scientifique du Manitoba, qui a présenté les différents orateurs.

M. le juge F.-W. Howay, de New Westminster, C.-A., représentant de l'Ouest à la Commission des Sites et des Monuments du Canada, dans une brève allocution, a mentionné l'excellent travail déjà fait par l'organisation qui, en neuf ans, a érigé une centaine de monuments commémoratifs sur des lieux historiques.

M. le juge L.-A. Prud'homme, président de la Société Historique de Saint-Boniface, a été l'orateur principal de la journée. Nous donnons plus loin une traduction de son discours, qui a été prononcé en anglais.

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, parlant au nom du gouvernement, a rappelé qu'au palais législatif on peut voir une statue remarquable de La Vérendrye faisant pendant à celle d'un autre explorateur, Selkirk. Il a évoqué les ambitions et les espoirs de La Vérendrye au moment de quitter le bas Canada pour se diriger vers l'Ouest inconnu.

Le maire William Burns et le député Taylor ont également pris la parole. Le dévoilement du cairn a été fait par Jonathan Troop, président de l'association des "Old Timers" du district.

M. Horace Chevrier a donné lecture de l'inscription suivante dans les deux langues que portent les tablettes:

Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada
FORT LA REINE

En ce lieu, où les Indiens commençaient le portage entre la rivière Assiniboine et le lac Manitoba pour se rendre au Fort York, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, explorateur canadien-français et découvreur de l'Ouest Canadien, construisit en octobre 1738 le Fort la Reine, où il établit ses quartiers et d'où lui-même ou ses fils poussèrent leurs explorations au Nord, jusqu'à la rivière Saskatchewan, au Sud-Ouest jusqu'au pays des Mandans et à l'Ouest jusqu'aux contreforts des Rocheuses.

Here, where the Indians portaged from Assiniboine River to Lake Manitoba on their way to York Factory, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, the French-Canadian explorer and discoverer of the Canadian West, built, in October, 1738, Fort la Reine. It became his headquarters from which he or his sons carried on exploration Northward to the Saskatchewan River; South-West to the Mandan Country, and to the Foothills of the Rocky Mountains.

Comme on le voit, les nôtres ont pris une part importante à la glorification de l'illustre découvreur de l'Ouest. Outre les personnages officiels déjà nommés, on remarquait dans l'assistance: Mmes Philibert L'Heureux, D.-J. Léger, Ernest Levêque et H. Laberge, représentant la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises; M. l'abbé Derome, curé de Portage-la-Prairie; MM. J.-A. Cusson, Ernest Levêque, J.-H. Daignault et J.-B.-O. Leclerc, représentant la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; Mme Noel Vadeboncoeur, M. et Mme Guilbert, de Petersfield, Mme E. Payment, d'Elie, M. Louis-Philippe Gagnon, etc.

Au Fort la Reine



Tumulus érigé à la mémoire de La Vérendrye, le 12 juin, à Portage-la-Prairie. L'inscription sur la plaque est dans les deux langues.

M. GARDINER NE S'EN IRA PAS

La législature sera convoquée le plus tôt possible et elle decidera à qui revient le pouvoir

Régina — Le gouvernement libéral de la Saskatchewan ne démissionnera pas.

La législature sera convoquée le plus tôt possible après que toutes les formalités d'élections auront été remplies et les députés auront à décider qui doit prendre le gouvernement de la province.

L'hon. J.-G. Gardiner restera à la tête du parti libéral provincial.

Telles sont les trois décisions auxquelles sont arrivés les élus et les candidats libéraux à une conférence tenue samedi.

La réunion a été strictement privée et a duré un peu plus de trois heures. Dès le début, M. Gardiner s'est remis entre les mains des représentants du parti, offrant de se retirer comme chef et de continuer à servir dans le rang. A l'unanimité et au milieu d'un grand enthousiasme, il a été l'objet d'un vote de confiance et maintenu à la tête du parti.

Anderson chef des trois groupes

Le Dr Anderson est aujourd'hui chef des forces conservatrices, indépendantes et progressistes combinées. Après avoir démissionné comme chef du parti conservateur, il a été choisi à l'unanimité chef des trois groupes de l'opposition qui détiennent 35 sièges sur 61.

Les trois groupes se sont accordés sur un programme de coopération qui préserverait l'identité de chacun d'eux. Ils ont voté une résolution demandant la démission du gouvernement Gardiner.

L'élection dans l'Ile à la Crosse aura lieu le 16 juillet, avec la nomination le 18 juin. A cause du printemps tardif dans la circonscription de Cumberland, la proclamation n'a pu être faite encore pour ce siège.

L'INDEMNITE DU MANITOBA

La Commission fédérale d'enquête recommande le paiement immédiat de $4,584,212.49, outre une indemnité annuelle

Ottawa — La Commission qui a tenu une enquête sur les conditions financières de la remise par le fédéral de ses ressources naturelles à la province du Manitoba vient de présenter son rapport final au gouvernement. Il recommande le paiement immédiat d'une indemnité de $4,584,212.49, représentant les indemnités annuelles que le gouvernement fédéral aurait dû payer à la province depuis 1870.

En plus du domaine public qu'on lui remettra, la province recevra une indemnité annuelle de $562,000 jusqu'à ce que sa population soit de 800,000. Par la suite, elle recevra annuellement $750,000 et enfin $1,125,000 quand sa population sera de 1,200,000 ou plus.

Cette commission a été nommée à la suite d'une entente entre la province et le gouvernement fédéral le 1er juillet 1928. Le juge W.-F.-A. Turgeon avait été désigné comme président et MM. T.-A. Crerar et C.-M. Bowman comme commissaires. La Commission a été nommé officiellement le 1er août 1928.

Son rapport sera maintenant étudié par le gouvernement fédéral et par celui du Manitoba qui entameront prochainement de nouvelles négociations pour en arriver à une entente définitive à ce sujet.

La session fédérale est terminée

Ottawa — La troisième session du seizième parlement du Canada s'est terminée vendredi à 6 h., après avoir duré 84 jours. Un grand nombre de députés n'avaient d'ailleurs pas attendu ce signal pour rentrer dans leurs foyers. Aux derniers votes qui ont été pris, il y avait à peine 60 votants sur 245!... Il est vrai que les débats languissaient depuis quelque temps et que l'on aurait pu avancer la fermeture.

Les adversaires du divorce ont poursuivi leur campagne jusqu'aux dernières heures de la session.

Mort du poète canadien Bliss Carman

New-Canaan, Conn. — Bliss Carman, poète canadien de renommée internationale, est décédé soudainement ici, à l'âge de 68 ans. Depuis cinq ans il vivait presque continuellement chez M. Thomas Tunney, chez qui il est mort.

L'an dernier il reçut la médaille d'or Lorne Pierce pour la littérature.

PARIS — S. G. Mgr Gély, évêque de Mende, vient de mourir.

Président de l'A.C.J.C.



M. CAMILLE FOURNIER, élu président de l'Union Régionale de Saint-Boniface.

La réouverture des églises au Mexique

Mexico — Des rapports dignes de foi annoncent que le 29 juin, fête de saint Pierre, a été choisi pour l'ouverture de toutes les églises du Mexique, geste qui annoncerait la fin du conflit entre l'Eglise catholique et le gouvernement mexicain.

On attendrait, ces jours prochains, la ratification par le Pape Pie XI de l'entente conclue entre l'Eglise et l'Etat, avant que la nouvelle soit officiellement annoncée à l'univers par le nouveau nonce papal, ici, l'archevêque Ruiz Y Flores.

Les nationalistes sud-africains ont la majorité

Le Cap, Sud-Africain — Le parti nationaliste est sorti victorieux des élections générales. Il possède une majorité de huit sur tous les autres partis. Avec l'aide du parti travailliste qui le soutenait dans la dernière législature, sa majorité est de 26 sur le parti de l'opposition dirigé par l'ex-premier général Jan Christian Smuts.

Double condamnation à mort

Hull — Philibert Lefebvre et Marie Viau, de Montpellier, Qué., ont été trouvés conjointement coupables du meurtre par empoisonnement de Zéphir Viau, mari de la femme Viau, et le juge L.-J. Loranger, président des assises de Hull, les a condamnés tous les deux à être pendus le 23 août, à la prison de Hull. Le jury n'a délibéré que 25 minutes avant de rendre un verdict de culpabilité.

Un externat classique des Jésuites à Québec

Québec — Son Eminence le cardinal Rouleau vient d'accorder aux Pères Jésuites l'autorisation de construire un externat classique à Québec ou dans la banlieue.

L'"OISEAU JAUNE" TRAVERSE L'OCEAN

Le manque d'essence, par suite des vents contraires et d'un passager imprévu, l'oblige à atterrir en Espagne, à 150 milles du sol français

Paris — L'"Oiseau Jaune" est maintenant le premier aéroplane français à avoir traversé l'Atlantique par voie des airs. Il a atterri vendredi soir dans la baie à Oyamers, près de Comilla, à 34 milles à l'ouest de Santander, à environ 150 milles de la France. L'envolée a duré 31 heures et les deux derniers tiers du voyage ont eu lieu par des vents contraires et une température très mauvaise. L'"Oiseau Jaune" a dû atterrir parce qu'il manquait d'essence. Le vent contraire et la surcharge d'un "rat de carlingue" qui s'était glissé à bord de l'avion au départ, à Old Orchard, ont été la cause de ce manque d'essence.

Vers les Açores

Après avoir quitté la plage d'Old Orchard, l'"Oiseau Jaune" a d'abord suivi la direction qu'avait prise le colonel Lindbergh, puis il a obliqué vers le nord des Açores. C'est là qu'il a rencontré des vents contraires et du mauvais temps.

Dans un message par sans-fil, M. Lotti, père de l'un des trois aviateurs français, avait demandé à son fils et à ses compagnons de faire tout leur possible pour atterrir en territoire français. A une certaine distance de la côte européenne, M. Lotti entra en communication avec un poste de T.S.F., celui de Bouscat, près de Bordeaux, et lorsqu'il descendit il crut être en territoire français.

Les aviateurs ont été fort surpris de constater qu'ils avaient atterri en Espagne.

A leur atterrissage, les Espagnols ont entouré l'avion et les autorités se sont empressées d'offrir aux Français tout ce dont ils avaient besoin. Le commandant militaire du district de Santander a immédiatement, sur leur demande, envoyé aux aviateurs gazoline, huile, eau distillée, etc.

Le "rat de carlingue" était un jeune homme, Arthur Schreiber, 22 ans, de Portland, Maine. Les aviateurs ne lui ont pas fait d'ailleurs grise mine et l'ont employé, à Santander, à garder l'avion contre les indiscrets. Les autorités espagnoles y avaient pourvu d'ailleurs par un détachement de police.

Au Bourget

Les trois aviateurs, Jean Assolant, René Lefèvre et Armeno Lotti, sont arrivés au Bourget dimanche soir. Ils ont été l'objet d'une réception enthousiaste de la part de leurs compatriotes.

IL S'EST FAIT DU BON TRAVAIL AU CONGRES REGIONAL DE L'A.C.J.C.

On a étudié principalement la nature, la nécessité et les réalisations de l'action catholique — M. Camille Fournier président de l'Union Régionale

Réunion du Conseil Régional

Le samedi soir 8 juin, les aumôniers de quelques cercles et une soixantaine d'acéjistes s'assemblent en conseil régional dans la salle académique du Collège de Saint-Boniface pour constater le travail fait durant l'année 1928-29, dresser un programme d'action pour l'année prochaine, et choisir les sept membres qui doivent composer le comité régional.

Sont présents à cette réunion: le R. P. Hacault, S.J., aumônier régional; le R. P. Fiset, C.SS.R., aumônier du Cercle Langevin; le R. P. Beaupré, O.M.I., aumônier du Cercle Sacré-Coeur; le R. P. Gervais, S.J., aumônier du Cercle La Vérendrye; le R. P. Dunn, S.J., aumônier du Cercle Provencher; M. l'abbé Couture, aumônier du Cercle Sainte-Agathe; le R. P. Bergeron, S.J., professeur au Collège; les membres du Comité régional et les délégués des neuf cercles manitobains.

Le camarade Doucet, président de l'Union Régionale de Saint-Boniface, souhaite la bienvenue à tous, passe en revue les activités de l'année et remercie tous ceux qui ont secondé ses efforts durant le dernier exercice.

Le secrétaire régional fait lecture du rapport de l'année 1928-29; ceci est suivi du rapport financier, présenté par le camarade Joseph de Ambrosis, trésorier du Comité régional.

On passe ensuite à la discussion et à l'adoption des résolutions.

Les résolutions suivantes sont adoptées:

Motion du Cercle Saint-David

Attendu que les congrès régionaux produisent un excellent effet dans les paroisses dans lesquelles ils sont tenus;

Attendu que des réunions de ce genre contribuent puissamment à unir les acéjistes et à atténuer les préventions contre l'A. C. J. C.;

Attendu que ces réunions ne s'organisent que très rarement dans les mêmes paroisses et se feraient de plus en plus rares avec l'augmentation du nombre des cercles;

Il est résolu par les délégués des cercles réunis en conseil régional à Saint-Boniface, le 8 juin 1929, que des réunions intercercles fréquentes soient instituées au Manitoba et dont l'initiative serait laissée aux cercles avec l'assentiment du Comité régional.

Adoptée à l'unanimité.

Motions du Cercle Sacré-Coeur

1.—Attendu que le Souverain Pontife Pie X, dans son "Motu Proprio" de 1903, a prescrit une forme de chant à tous les fidèles;

Attendu que Sa Sainteté Pie XI, dans une récente lettre à l'univers catholique, a renouvelé les mêmes prescriptions et recommande fortement le chant dit grégorien;

Attendu que la diffusion de ce chant développant beaucoup la vie catholique est une oeuvre qui intéresse l'A. C. J. C.;

Il est résolu que les cercles de l'A. C. J. C. propagent un des commentaires autorisés du "Motu Proprio" de Sa Sainteté Pie X sur la musique sacrée.

Adoptée à l'unanimité.

2.—Attendu que la presse catholique et nationale au Manitoba doit recevoir nos encouragements;

Il est résolu que les cercles de l'A. C. J. C. au Manitoba propagent la bonne presse en vendant le journal **la Liberté** et en percevant des abonnements dans leurs paroisses respectives.

Adoptée à l'unanimité.

Motion du Cercle Provencher

Attendu qu'il se fait actuellement un mouvement parmi les Canadiens français pour propager de plus en plus le drapeau dit Carillon Sacré-Coeur comme drapeau national des Canadiens français;

Attendu que ce drapeau a été reconnu officiellement déjà par les Canadiens français du Manitoba, dans une séance spéciale, le 18 mars 1903, et cela à la suite des Canadiens français des provinces de l'Est;

Il est résolu qu'il soit rappelé à nos compatriotes, par la voix des journaux français, par des circulaires, par l'entremise des cercles de l'A. C. J. C. et des autres sociétés, ou par tout autre moyen jugé apte à ce faire, que ce drapeau est toujours notre emblème national particulier, et qu'il leur soit recommandé de l'arborer de plus en plus aux jours de fête.

Adoptée à l'unanimité.

Motions du Cercle Ritchot

1.—Les membres du Cercle Ritchot proposent que chaque cercle de l'A. C. J. C. s'occupe de propager l'esprit de tempérance dans sa localité.

Adoptée à l'unanimité.

2.—Les membres du Cercle Ritchot proposent au Comité régional qu'un vote de félicitations et souhaits soit envoyé au Comité central à l'occasion des noces d'argent de l'A. C. J. C.

Adoptée à l'unanimité.

Les délégués du Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste demandent au Comité régional de leur prêter mainforte pour l'obtention d'un service de téléphone bilingue dans la région de Morris.

Les camarades Siméon Marion, président du Cercle Saint-David, Emile Désorcy, président du Cercle Langevin, et Roméo Dubreuil, président du Cercle Ritchot, sont nommés membres de la commission d'élection, sur proposition du camarade Raymond Bernier, secondé par le camarade Wilfrid Royal. Pendant que le Rév. Père aumônier régional et les autres membres de la commission d'élection dressent la liste des candidats, la vérification des lettres de créance est faite par les camarades Bernier et Royal, du Cercle La Vérendrye. Les camarades Hervé Sala, du Cercle Sacré-Coeur, et Henri Couture, du Cercle Ritchot, sont nommés scrutateurs.

On procède ensuite aux élections.

Le camarade Camille Fournier est élu président. Les six autres membres élus du Comité régional sont: les camarades Léon Bruyère, Raymond Bernier, Alfred Doucet, Napoléon Dupas, Charland Prud'homme et Brunelle Léveillé.

Le nouveau président demande au R. P. Hacault, S.J., aumônier régional, de tirer les conclusions de cette séance. Celui-ci note le travail sérieux accompli durant l'année, constate un grand progrès dans l'unité et dans le fonctionnement de l'organisation de l'Union régionale de Saint-Boniface. "Au Manitoba, dit-il, nous avons obtenu une intelligente adaptation des cercles acéjistes à la campagne et à la ville. Ceci est un vrai succès!"

Le camarade Fournier se dit touché de l'honneur qu'on lui fait en le nommant président de l'Union Régionale. Acéjiste depuis dix-huit ans et membre du Comité régional depuis la fondation de l'Union Régionale de Saint-Boniface en 1920, notre nouveau président est un homme sincère dans ses convictions et un fervent de l'A. C. J. C. Nul doute que sous sa présidence, l'A. C. J. C. sera active et prospère dans l'Ouest.

La réunion se termine par la prière.

La messe

La cathédrale, remplie comme à l'ordinaire à la messe de 9 h., se trouvait ce jour-là en fête. Décorée à souhait pour la solennité de la fête du Sacré-Coeur, elle vibra du chant si suave des enfants de la Maison-Chapelle qui tinrent tous les assistants sous le charme de leur voix pure et chaude.

C'est Mgr l'Archevêque lui-même qui célébra la sainte messe pour les 70 congressistes agenouillés dans l'allée centrale.

Le R. P. G. Hacault, S.J., aumônier régional, dans son sermon d'ouverture, rappela la grande loi qui régit toute action sociale, la loi de charité. Jésus-Christ donna à ses disciples une loi dont la force conquérante renverse tous les obstacles. Pour les encourager à suivre cette loi, il leur laissa son exemple et son Eglise, cette société organisée pour faire triompher la loi de charité dans le domaine social.

Après la communion, où tous les congressistes fraternisèrent au banquet divin, le président du Comité régional sortant de charge lut la consécration au Sacré-Coeur de l'A. C. J. C. au Manitoba.

Un déjeuner frugal rassembla tous ces frères dans l'apostolat au Collège. L'enthousiasme ne tarit pas et les langues allèrent bon train, présageant pour les séances de la journée des discussions bien fournies.

(Suite à la sixième page)

LE CONGRES MARIAL DE QUEBEC

Grandes manifestations en l'honneur de la Sainte Vierge dans la vieille capitale — Le premier congrès du genre au Canada

Québec — Mercredi après-midi s'est ouvert, dans la salle des promotions de l'université Laval, le congrès marial de l'archidiocèse de Québec, le premier que mentionne l'histoire du Canada.

"Obéissant à la voix de notre Eminentissime Cardinal Archevêque", a dit, en ouvrant le congrès, Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec et président du comité, "j'ai l'honneur de déclarer ouvert ce premier congrès marial canadien". Puis S. G. Mgr Plante a dit les raisons de ce congrès.

M. l'abbé Cyrille Gagnon a précisé la nature médiatrice de la sainte Vierge et le cardinal Rouleau a donné le mot d'ordre du congrès.

La salle des promotions était remplie à sa pleine capacité, et l'on remarquait, aux premiers rangs, les évêques et plusieurs centaines de prêtres venus de partout. De superbes décorations ornaient la salle.

A la Basilique

Une cérémonie d'un éclat incomparable a marqué le début de la première journée.

A 9 h., une messe pontificale a été chantée à la basilique par S. G. Mgr J.-H.-S. Bruneault, évêque de Nicolet.

S. E. le cardinal Rouleau, O.P., était présent au trône. Il y avait aussi présents au choeur, NN. SS. Forbes, d'Ottawa; Rhéaume, O.M.I., de Haileybury; Morrison, d'Antigonish; Limoges, de Mont Laurier; Ross, de Gaspé; Langlois, de Valleyfield; Papineau, de Joliette; Lamarche, de Chicoutimi; et Hallé, de Hearst, ainsi qu'un grand nombre de prélats et d'autres membres du clergé. Son Excellence le lieutenant-gouverneur et une foule de dignitaires laïques assistèrent à la démonstration.

A l'issue de la messe, S. E. le cardinal Rouleau a présidé à la bénédiction solennelle d'une statue de Notre-Dame de Recouvrance. Cette statue qui va orner la cathédrale évoque le voeu de Champlain fait exactement il y a trois siècles (en 1629) lors de la prise de Québec par les frères Kirk, voeu qui fut ensuite exécuté en 1632, une fois que le pays eut fait retour à la France.

Le Souverain Pontife a envoyé sa bénédiction apostolique à tous les fidèles qui suivaient le Congrès.

Au Manège militaire

Au Manège militaire, a eu lieu jeudi une imposante manifestation à laquelle ont pris part plus de dix mille personnes. Un choeur de 400 fillettes vêtues de blanc a chanté des cantates à la Vierge.

D'éloquents discours ont été prononcés par S. Em. le cardinal Rouleau, S. G. Mgr Courchesne, qui a parlé de Marie, modèle de la mère chrétienne, et le R. P. Martin, O.P., qui a fait voir comment la Vierge est le parfait modèle de la jeune fille chrétienne.

Les solennités du Congrès Marial se sont prolongées jusqu'à dimanche soir. Elles se sont terminées par une grande procession et une illumination générale de la ville.

Il faudrait de la pluie un peu partout

La récolte dans l'Ouest est légèrement en retard et souffre un peu du manque d'humidité. Au Manitoba, la situation est assez bonne. Les pluies récentes n'ont pas été suffisantes dans toutes les parties de la province, mais aucun district ne souffre encore. Les mauvaises herbes, surtout la folle avoine, sont assez répandues.

Dans la Saskatchewan, le besoin de pluie est plus urgent en général qu'au Manitoba et la sécheresse se fait sentir en quelques endroits. On signale aussi quelques cas de dommages par les grands vents et les vers.

Dans l'Alberta, la situation est satisfaisante en général. Le manque de pluie se fait sentir dans le centre, mais le sud est bien meilleur que de coutume et le nord assez bon. Dans le district de la Rivière la Paix, le grain semble plus avancé et en meilleur état que partout ailleurs dans les prairies.

M. Bracken fait en deux jours un long voyage aérien

Le premier ministre Bracken a fait un voyage d'inspection en aéroplane à travers le nord du Manitoba. Parti de Winnipeg mardi matin, il était de retour vendredi matin, après avoir parcouru 1,700 milles. Il a visité Cold Lake, Bloodstone Falls, Island Falls, Flin Flon, Cranberry Portage et Le Pas.

M. Bracken déclare que la population du Manitoba ne peut se faire une idée de l'importance des travaux qui s'accomplissent actuellement dans le Nord. Outre les capitaux absorbés par les constructions de chemin de fer, dit-il, d'ici deux ans on y dépensera plus de vingt millions dans les explorations minières.

Le Sénat rejette l'amendement

Ottawa — L'amendement du ministre de la Justice à propos des organisations et des propagandes séditieuses tombant sous l'article 98 du code criminel, a été rejeté par le Sénat, par 16 voix contre 13, les sénateurs Béique et Turgeon votant contre l'amendement. C'est la quatrième fois en quatre sessions successives que ce bill, après avoir été adopté par les Communes, est rejeté par le Sénat.

ECHOS D'EUROPE

Succès libéral et échec socialiste en Belgique

Bruxelles — Les derniers résultats électoraux étant connus, la nouvelle chambre se composera de:

Catholiques, 76 sièges contre 78 en 1925; socialistes, 70 sièges contre 78; libéraux, 28 sièges contre 23; frontistes: 11 sièges contre 6; communistes, 1 siège contre 2; isolés, 1, siège contre 0, ce qui fait un total de 187 sièges.

Pour le Sénat, les catholiques et les libéraux maintiennent leurs positions. Les socialistes perdent 3 sièges au profit des frontistes.

Le cabinet Jaspar est formé d'une coalition entre les catholiques et les libéraux. Les deux partis, qui se sont partagé le pouvoir en supportant malaisément leur union forcée, sont allés à la bataille contre les socialistes en ordre dispersé.

La composition du gouvernement restera probablement la même.

Le Père Foch est mort

Paris — Le R. P. Germain Foch, Jésuite, frère du maréchal Foch, est mort aujourd'hui, à l'hôpital des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, où il était depuis son arrivée de Montpellier à Paris, le 21 mars, jour de la mort du maréchal.

Il était si malade d'une affection cardiaque qu'il ne fut pas informé de la mort de son frère avant le jour suivant. Le Père Foch avait 75 ans. Il était si faible qu'il devait être accompagné pour aller visiter son frère mourant.

Treize soldats français tués et dix blessés au Maroc

Rabat, Maroc — Treize soldats français ont été tués et dix blessés, y compris deux officiers, dans une embuscade de troupes françaises indigènes par une tribu insoumise, au pied des montagnes de l'Atlas.

Le sort de quinze Français et de 65 auxiliaires indigènes, qui furent pris dans l'embuscade et incapables de retraiter avec le reste des forces françaises à la base d'Aïd-Yakoub, est inconnu. Des renforts ont été envoyés dans ce secteur.

Les rapports reçus sont fragmentaires, mais il semble qu'un fort groupe de Maures a attendu deux compagnies de soldats sénégalais et un corps de Marocains montés sur des chameaux. Après un court combat, les Maures furent repoussés, avec quelques-uns des leurs tués et blessés.

MacDonald ferait une visite aux Etats-Unis

Londres — Dans les milieux diplomatiques, on regarde comme une probabilité précise la visite projetée du premier ministre MacDonald aux Etats-Unis, afin d'y discuter avec le président Hoover diverses questions affectant les deux pays. On dit que M. MacDonald n'attend qu'une invitation officielle. On apprend que Stanley Baldwin a reçu et accepté une invitation de visiter les Etats-Unis avant d'abandonner ses fonctions.

Les journaux font des commentaires favorables sur cette visite d'une manière générale.

Plus d'un million d'automobiles circulent en France

Paris — Telle est la révélation que nous apporte l'"Officiel", et sa statistique s'arrête au 31 décembre dernier. Or, depuis cette époque, quelques dizaines de mille sont venues s'ajouter à ce chiffre, au grand bénéfice du fisc.

Les chiffres sont les suivants:

Autos de tourisme 757 683; véhicules industriels, 330 683. Total: 1,088,351.

Certes, ce chiffre est déjà éloquent, mais qu'est-il à côté des 24 millions d'automobiles qui roulent actuellement aux Etats-Unis!

La population de la France et le pouvoir d'achat de ses habitants ne lui permettront jamais d'atteindre de tels chiffres; mais on peut prédire, sans risque de se tromper, que ce million sera doublé avant dix ans!

Poste de sans-fil pour le Vatican?

Cité Vaticane — Sa Sainteté le Pape a accordé une audience au sénateur Marconi avec lequel il a eu une longue conversation sur la possibilité de construire un poste de sans-fil sur le terrain du Vatican. Le Souverain Pontife a posé un certain nombre de questions qui dénotent d'étonnantes connaissances techniques sur le problème et a sincèrement remercié le distingué inventeur d'avoir bien voulu mettre ses services à la disposition du Saint-Siège. Il a donné une bénédiction spéciale au sénateur.

Un traité entre la Prusse et le Vatican

Berlin — Un traité entre la Prusse et le Vatican a été signé vendredi par le premier ministre Braun, de la Prusse, et Mgr Pacelli, nonce papal.

La cérémonie a eu lieu dans le bureau des Affaires étrangères, en présence de plusieurs officiers prussiens et conseillers de la nonciature papale.

La plus longue moustache du monde

Le général Nakaoka possède la plus longue moustache du Japon. Elle a, dit le "Berliner Tageblatt", 55, 56 centimètres. Mais depuis que Nagaoka a appris qu'à Berlin, un être humain possédait une moustache de 63 centimètres, pendant sous le nez, le général ne vit plus. Il lui faut battre ce record. Et il y emploie une précieuse essence de camélias que l'on cueille dans une toute petite île de la baie de Tokio. Miracle: La moustache du général grandit. Il craint cependant que son rival n'ait recours aux mystérieuses ressources de l'Occident et qu'il ne rattrape l'avance perdue. La moustache de Nagaoka c'est le bonheur, c'est la fierté de sa vie. "Pour être beau il faut souffrir", me disait ma bonne quand elle m'arrachait les cheveux en me peignant. Le général adore le riz nageant dans une sauce abondante de curry, et la longueur de sa moustache le contraint à déguster ce mets favori en solitaire. Il ne peut infliger qu'à lui-même le spectacle de ce repas.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La situation en Saskatchewan

Le Patriote de l'Ouest (Raymond Denis):

Pour nous, nous avouons bien franchement que nous regrettons la défaite du gouvernement. Il n'était et n'a jamais été sous la domination du clergé. Les conservateurs le savent aussi bien que personne; mais il s'est efforcé d'être juste envers tous, et de faire régner dans cette province la concorde et la paix. C'est une défaite qui honore nos ministres. Ils auraient pu l'éviter en marchant à la remorque de certains agitateurs: ils ont préféré rester fidèles à des principes qui ont rendu possible la Confédération. Honneur à eux.

Il nous reste à attendre le nouveau gouvernement à l'oeuvre. Sera-t-il dominé par les extrémistes du parti genre Bryant, ou par ses éléments modérés? C'est ce qu'un avenir prochain nous dira. Nous ne ferons pas d'opposition systématique, mais il est un minimum de droits naturels et historiques auquel nous ne pouvons pas renoncer. Pour les conserver, nous irons jusqu'à l'extrême limite du possible, et nous soumettrons notre cause à tous les groupes du Dominion s'il le faut.

Dans l'appel que nous publiions à la veille des élections, nous disions que nos organisations ne faisaient pas de politique, et tout le monde le sait. C'est parce que notre groupe en est convaincu qu'il nous a suivi tout entier, comme le prouve le résultat du vote dans nos paroisses.

Nous avons combattu les conservateurs provinciaux parce que, dans la Saskatchewan, il s'est toujours trouvé dans leurs rangs des hommes influents pour nous attaquer, et pour nous inspirer des craintes sérieuses pour ce minimum de droits dont nous réclamons le maintien, s'ils arrivaient au pouvoir.

Mais d'un autre côté, nous n'oublions pas qu'au Manitoba, ce sont les conservateurs qui furent nos meilleurs amis, et que dans l'Ontario, ce fut l'hon Ferguson qui abolit le règlement XVII. Peut-être, maintenant qu'ils sont au pouvoir, les conservateurs de la Saskatchewan s'inspireront-ils de ces salutaires exemples.

Nous jugerons le nouveau gouvernement à ses actes, bien décidé à lutter pour conserver ce que nous avons. Mais si l'expérience nous prouve que nos craintes n'étaient pas fondées, nous considérerons comme un devoir de rendre aux Franco-Canadiens de cette province toute leur liberté d'action au point de vue électoral. Il se trouve parmi eux de nombreux conservateurs qui seraient heureux de voter pour un parti qui fut toujours le leur. Il nous reste à attendre et à espérer.

Bourses d'étudiants pour Paris

Manitoba Free Press (Winnipeg):

C'est la lampe allumée à l'Université de Paris qui fut le phare pour ceux à la recherche du savoir au moyen-âge. Et à travers les siècles cette lampe est demeurée une flamme qui a éclairé la voie des étudiants avides de profiter de l'expérience des hommes. Toutes les nations ont eu leur part de cet héritage, mais le Canada est d'une façon unique un héritier direct, non seulement par ses citoyens canadiens-français, mais aussi par l'intermédiaire de l'Ecosse. C'est de l'Université de Paris que l'Ecosse reçut son inspiration qui, prenant l'idéal du savoir pour l'élite, l'adopta à son propre usage et alluma un foyer dans chaque paroisse de son royaume.

L'hon. Philippe Roy, ministre du Canada en France, visite actuellement le Dominion et tout en voyageant, il cherche à persuader les divers gouvernements provinciaux des avantages qu'ils auraient à procurer des bourses d'études de perfectionnement à l'Université de Paris. Les provinces de Québec, de l'Ontario et de la Saskatchewan ont déjà pris ces mesures.

Il n'y a aucun doute que de telles bourses élargissent les possibilités et les horizons intellectuels. Elles donnent à leurs bénéficiaires une chance dont la valeur est difficile à mesurer. Diverses grandes fondations ont reconnu ce fait et un nombre de plus en plus grand d'entre elles procurent ces sortes d'avantages. Beaucoup d'universités réclament leur part dans ce nouveau courant et chacune a des bénéfices à conférer. Paris, cependant, tient toujours sa place au premier rang et c'est là qu'accourent, comme aux siècles passés, des centaines d'étudiants de la jeunesse universitaire du monde.

Sans compter qu'il y a la facilité d'apprendre le français, avantage qui, après l'anglais, est important pour les jeunes gens et les jeunes filles du Canada.

ONTARIO

PINEWOOD

Notes pour mai

Ve forme — 1. Margaret Ward, 89; 2. Jeanne Henri, 82; 3. Théodore Jodoin, 79; 4. Victoire Henri, 75.

IVe forme sr — 1. Edward Ward, 75; 2. Auril Decaire, 55.

IVe forme jr — 1. Martha Ward, 75; 2. Erba Boucher, 74; Bertha Decaire (absente).

IIIe forme sr — Sidney Ward, 75; Verna Boucher, 73; Marcienne Legros, 72; Antoinette Asselin, 71.

IIIe forme jr — Sylvio Jodoin, 57; Dianna Asselin, 53; Tommy Ward, 45; Mozart Henri, 37; Lionel Sanche, 33.

IIe forme — Peter Boucher, 78; Maurice Legros, 75; René Boucher, 68.

Ire forme sr — Gabrielle Legros, 69; Bella Asselin, 67; Delia Asselin, 66.

Ire forme jr — Florentin Jodoin, 64; Irène Henri, 60.

Classe des bébés — Mary Csanig, Philibert Asselin, Eliane Paradis, Antoine Csanig; Adrienne Henri, Rose-Aimée Landry.

* * *

M. Louis Decaire et sa famille ont quitté Pinewood la semaine dernière pour la Colombie-Britannique. Ils doivent faire le trajet en auto. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

15 août 1929

Aux jeunes filles de Saint-Boniface et de toute la province

15 août 1929, fête de l'Assomption! Date à inscrire sur votre calepin!

Date à retenir quand vous fixerez l'époque de vos vacances d'été! Car ce jour-là, à 7 h. du soir, commencera une retraite fermée pour jeunes filles au Couvent de Saint-Norbert.

Que l'on veuille bien donner son nom dès aujourd'hui afin de s'assurer une place.

Bonnes vacances à toutes! Amusez-vous bien, dignement toujours. Que la piété et l'esprit de foi ne chôment pas pendant ces jours de détente... et revenez à temps pour la retraite fermée du 15 août 1929.

UNE VIEILLE AMIE.

VOLUME XVII WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 JUIN 1929 NUMERO 3

C'est l'élite surtout qui fait le peuple, et c'est à l'élite qu'il importe de garder son caractère national distinctif.
Raphaël GERVAIS.

LA LIBERTÉ

Les vérités qu'on aime le moins à entendre sont souvent celles qu'on aurait le plus d'intérêt à savoir.
BOSSUET.

LA VERENDRYE

Il était hardi, courageux et tenace. N'oublions pas non plus qu'il était Canadien.

Les neuf blessures qu'il reçut à Malplaquet, où il se battit pour le Grand Roi, si glorieuses qu'elles fussent, ne constituent cependant qu'un des épides les moins durables de sa gloire. Ce n'était là qu'un prologue. Certains propos tenus par des Indiens à la garnison du Fort Népigon, où il était cantonné en 1727, en éveillant sa curiosité, lui avaient ouvert d'autres horizons. La mer de l'Ouest et tout le prestige dont serait décoré celui qui la découvrirait lui étaient sans doute apparus dans un de ces rêves lucides que le génie caresse avec une liberté étonnante.

Dès lors, il entra de plain-pied dans sa destinée de découvreur et d'explorateur et, en dix ans, il établit une vaste ceinture de forts aux endroits connus aujourd'hui sous les noms de Rainy Lake, Lac des Bois, Fort Alexandre, Winnipeg, Portage-la-Prairie et le dernier à Dauphin. Si l'on ajoute à cela la nécessité de fréquents voyages à Montréal, l'exploration de tout le territoire intermédiaire, d'une grande partie du Dakota Nord et du Minnesota actuels, où il comptait obtenir des peuplades indiennes les renseignements requis pour la poursuite de son programme, l'on réalisera facilement la tâche herculéenne à laquelle il s'était voué.

La Couronne de France, négligemment désireuse d'étendre son empire sur ces vastes contrées, lui avait concédé le monopole de la traite des pelleteries sur l'étendue du territoire découvert. Car l'on pense bien qu'il n'entrait pas dans le programme des ministres de Louis XV de mettre le prix à l'acquisition de nouveaux pays qui devaient leur sembler encore plus *arpents de neiges* que la Nouvelle-France. La Vérendrye se rendit bientôt compte que cette contribution de la France à son entreprise était totalement insuffisante.

Rien ne modéra son élan, ni les manoeuvres jalouses, ni l'exploitation des marchands qui le ravitaillaient, ni l'hostilité de certains aborigènes (les Sioux exterminèrent d'un seul coup 21 de ses compagnons, y compris un missionnaire et un de ses fils) ni l'inclémence du climat, ni les obstacles de la nature, jusqu'au jour où un gouffre s'ouvrit sous ses pieds: la banqueroute. 50,000 livres de dettes et rien ni personne pour répondre. Il venait de découvrir un monde, mais ayant, comme disent les hommes d'affaires, épuisé son crédit, il fut contraint d'abandonner la partie. Les contemporains sont toujours impitoyables à ceux qui travaillent pour la postérité. Si, par une intuition prophétique, il s'est rendu compte que c'était cela, la gloire, il a dû se dire mélancoliquement qu'elle était faite d'une bien étrange étoffe.

La mort le surprit au moment où on venait de lui permettre de reprendre son oeuvre au point où il l'avait laissée.

L'autre jour, par un ciel de fête, nous nous sommes rendus quelques-uns dans cette ville à nom français construite sur l'emplacement du Fort la Reine. C'était là la base d'operations que La Vérendrye avait choisie pour s'élancer vers cette Mer de l'Ouest qui était devenue le tourment de sa vie.

C'est le site choisi par la *Commission des Monuments Historiques du Canada* pour l'érection d'un tumulus *(cairn)* avec plaques commémoratives à la mémoire du grand découvreur. Le monument dévoilé ce jour-là par la *Société Historique du Manitoba* est situé dans un cirque naturel plein de charme et de couleur, propice aux pèlerinages historiques.

Les allocutions prononcées en cette circonstance étaient toutes empreintes de l'émotion véritable avec laquelle l'on parle des héros. M. le juge Prud'homme, qui consent de moins en moins à sortir de sa retraite, avait bien voulu prêter son concours aux organisateurs de cette manifestation. Le vénérable vieillard qui a pour ainsi dire identifié sa vie à celle de La Vérendrye, tant il a mis de scrupuleux respect à fixer jusqu'aux moindres de ses mouvements, a retracé brièvement les traits saillants de cette carrière si bien remplie. Il a mis tant d'âme dans cette évocation que l'assistance, composée de Canadiens de toute origine, a écouté avec un intérêt religieux, et qu'à la fin tous avaient conscience d'avoir non seulement appris quelque chose, mais d'avoir en quelque sorte participé à ces héroïques voyages. L'honorable juge est à ce point maître de son sujet qu'il aurait pu, par moments, parler à la première personne du pluriel et les auditeurs auraient eu l'impression d'entendre un compagnon même du Sieur de Varennes, ressuscité pour cette imposante commémoration.

Energie et persévérance, telles sont les notes dominantes qui ressortent de la vie de La Vérendrye. C'est le modèle de tout vrai *Westerner*. Le temps des grandes découvertes est passé, mais en voyant fraterniser, près des inscriptions de bronze, des représentants des deux races qui ont fait ce pays, nous pensions que chacune de ces races est encore l'une pour l'autre un domaine fermé dans une large mesure et qui prête aux découvertes les plus intéressantes.

Louis-Philippe GAGNON.

Carnet du Grincheux

C'est un simple fait-divers que j'ai lu dans un journal de l'Est.

Un certain Kostopochuk, appartenant à l'honorable corporation des marchands de porcs, avait placé dans sa charrette dix-sept de ces animaux, alors que le véhicule n'aurait dû en contenir normalement que quatorze ou quinze. Traduit en cour de police pour cet acte inhumain, ledit Kostopochuk s'est vu condamné à quinze jours de prison et $50 d'amende.

Tout homme a dans son coeur un cochon qui sommeille..., comme a dit le poète gastronome et philosophe Charles Monselet, dont la France célébrait le mois dernier le centenaire. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il se soit trouvé deux hommes de coeur — un dénonciateur et un magistrat de police — pour épouser hardiment la cause de ces frères inférieurs injustement méprisés.

Mais à côté de ce juge très sentimental, en voici un autre très sensé qui estime la note un peu salée et à qui la décision de son collègue inspire des réflexions fort judicieuses.

Bigre! dit-il à l'inspecteur responsable de la poursuite, vous n'y allez pas de main morte... Qu'est-ce que ce serait alors si vous aviez affaire à l'un de ces nombreux Kostopochuk des compagnies de tramways qui empilent dans leurs immenses charrettes non plus des animaux de boucherie, mais des êtres humains?...

Et le bon juge a réduit la peine à $25 d'amende sans prison.

Cette idée de réclamer pour notre espèce un traitement au moins égal à celui qu'on accorde au bétail en route pour l'abattoir est tout simplement géniale et d'une générosité rare.

Nous sommes devenus si compatissants pour les bonnes bêtes de la création que nous en oublions presque nos propres semblables.

Une voiture de tramway peut contenir environ cinquante personnes. Quand le nombre des voyageurs atteint cent et cent vingt-cinq — et cela se voit couramment à certaines heures du jour — c'est le régime pur et simple de la boite à sardines. Si encore tous savaient se plier à la gymnastique spéciale exigée par ces peu confortables conditions, le malaise serait à peu près tolérable; mais il faut compter avec les crocs-en-jambe et les coups de coude dans l'estomac de certains malotrus peu faits pour évoluer dans des masses aussi compactes. Et il s'introduit toujours dans ces lieux infâmes — on ne sait comment — quelques personnes délicates et respectables qu'on voudrait voir ailleurs et pour qui l'on souffre plus que pour soi-même.

L'autre soir, avenue Portage, la circulation faillit être bloquée au coin d'une rue par un tramway qui, après avoir rejeté péniblement quelques voyageurs, ne repartait plus. A l'intérieur, des têtes et des bras s'agitaient; il se passait évidemment quelque chose d'anormal. Enfin, dans un formidable remous, on vit émerger un sympathique vieillard court, carré et replet — reproduction vivante de ces pots à tabac classiques que vous connaissez. Il était en nage et littéralement à bout de souffle. "On ne m'y prendra plus à monter dans un tramway pareil!..." grommela-t-il en s'épongeant le front.

Ah! le brave homme! C'est tout ce qu'il avait à dire. Il ne parlait pas de poursuivre la compagnie qui l'avait martyrisé et humilié. Et parmi les spectateurs plutôt égayés de l'incident, aucun ne semblait vouloir prendre la chose au tragique. Pourtant, je suis bien sûr que les dix-sept cochons de notre ami Kostopochuk n'avaient pas sué autant, ni risqué leur vie à ce point...

Le juge de Montréal a raison: dénoncer et punir les cruautés dont sont les victimes de pauvres animaux sans défense — y compris nos frères les pourceaux, comme disait le bon saint François — c'est bien; mais ne négligeons pas la foule anonyme de nos semblables qui, elle aussi, a bien droit à quelques égards.

LE GRINCHEUX.

LE DÉCOUVREUR DU NORD-OUEST

Le 12 juin, le monument consacré à la mémoire de l'illustre découvreur du Nord-Ouest, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, chevalier de la Croix de Saint-Louis, fut dévoilé à Portage-la-Prairie, au milieu d'une foule considérable venue pour rendre hommage à ce noble fils du Canada.

M le juge Prud'homme, qui a déjà publié en anglais la vie de La Vérendrye, avait été choisi par la Société Historique du Manitoba pour faire le discours de circonstance en anglais. Nous regrettons d'apprendre que l'honorable juge n'avait pas écrit son discours ni rédigé aucune note à ce sujet. Nous avons pu toutefois nous procurer un résumé substantiel de ce discours historique prononcé dans une circonstance solennelle qui constitue un événement de haute portée dans l'Ouest.

Mon collègue, le juge Howay, vient de vous relater les activités du bureau des directeurs des monuments historiques du Canada et de marquer les lieux consacrés par de graves événements, par des monuments qui évoquent le souvenir des pieux chevaliers des temps historiques de notre pays.

Dans son discours qui donne le ton du plus pur patriotisme, je tiens à souligner un grave oubli. C'est un agréable devoir pour moi de relever cette lacune. Je tiens à dire que si nous sommes ici en ce moment réunis au pied du monument La Vérendrye, avec une inscription dans les deux langues officielles, nous le devons surtout au zèle infatigable de mon cher collègue, et je suis heureux de lui exprimer les sentiments de notre profonde gratitude.

Qu'il me soit permis de noter en passant la galanterie française de La Vérendrye en donnant à son fort principal le nom de "La Reine", en l'honneur de la reine de France; comme plus tard il donnera au fort Dauphin le nom de l'héritier présomptif du trône de France et le nom de Bourbon sur le lac du même nom, pour perpétuer dans nos prairies de l'Ouest le nom de la dynastie qui, pendant les siècles, a illustré le trône de France. En, toute justice et à bon droit, le monument La Vérendrye devait être érigé à Portage-la-Prairie. En effet, c'est ici que le 2 octobre 1738 il s'arrêta pour fonder son fort principal. Tous les autres forts qu'il avait déjà érigés devinrent tributaires du fort La Reine. C'est du fort La Reine que le découvreur de l'Ouest donna ses directions à ses fils qui devaient être les auxiliaires les plus puissants de ses découvertes.

A peine avait-il découvert le fort La Reine que La Vérendrye partit lui-même avec une forte escorte et atteint la tribu sédentaire des Mandants sur le Missouri, dans le voisinage de Berthal et de Bismarck, dans le Dakota. Les Mandants, qui avaient été presque annihilés par les Sioux, leurs cruels ennemis, avaient érigé de nombreux forts, protégés par des murs en terre et des canons autour de ces murs qui rappelaient en quelque sorte les châteaux du moyen-âge.

Après s'être assuré de l'amitié des Mandants et avoir préparé ce qu'il méditait déjà, il envoya de cette tribu ses deux fils vers l'Ouest pour atteindre la mer de l'Ouest, le but ultime de son expédition.

De retour au fort La Reine, il lança ses fils vers le Nord. Ces derniers, après avoir fondé les forts Dauphin et Bourbon, atteignirent la rivière Saskatchewan qui, de ce jour, devint le moyen de communication par eau et la route suivie par les compagnies de traite pour le transport des fourrures et des marchandises, au pied des Montagnes Rocheuses, jusqu'à la construction du Pacifique Canadien.

Le découvreur lui-même visita le lac Manitoba, qui n'est qu'à quelques milles de Portage la Prairie. Dans son journal, La Vérendrye nous apprend que sur les rives de ce lac habitaient les Assiniboines; or, dans le trajet tracé par La Vérendrye, il donne le nom de lac des Prairies. C'est qu'il ne fit que traduire en français le nom que les Assiniboines avaient donné à ce lac. En effet "Monnie-Tobaw" signifie lac des Prairies, Par une légère contraction, il devint "Manitoba" qui, en 1870, désigna notre province.

Un point important à noter c'est que, à cette époque, la rivière Assiniboine, qui arrose Portage-la-Prairie, était beaucoup plus importante que la rivière Rouge. Avant l'arrivée de La Vérendrye, à l'embouchure de la rivière Assiniboine, le 26 septembre 1738, la rivière Rouge portait le nom de rivière "Au Sable", et la rivière Assiniboine portait le nom de rivière "Castor". Quelle fut la cause des changements de ces noms? La Vérendrye demanda aux chefs des Assiniboines le nom que portait la rivière Assiniboine. Son interprète ne possédait guère la langue crise et il confondit ces deux mots "Musqua" et "Amisqua". Le premier signifie "castor" et le second "rouge". Trompé par son interprète, La Vérendrye crut que les sauvages nommaient la rivière Assiniboine rivière Rouge. Pour honorer la tribu des Assiniboines où il devait fonder son fort principal, il lui substitua le nom d'Assiniboine et donna à la rivière dans laquelle l'Assiniboine déverse ses eaux le nom de rivière Rouge.

Comme il est entendu que je dois restreindre mon discours dans les limites d'une demi-heure, laissez-moi vous présenter sous une forme synthétique les traits caractéristiques du découvreur.

Il posséda un courage inaltérable, une volonté de fer que rien ne pouvait abattre et un zèle pour accomplir la tâche patriotique qui lui avait été imposée que rien ne pouvait faire fléchir. Il avait amené avec lui le P. Coquart, S.J., qui déposa dans ces prairies les premiers germes de civilisation chrétienne.

Doué d'une persévérance opiniâtre, il se dressa comme un géant devant des obstacles qui semblaient insurmontables et réussit à frayer sa route par la force indomptable de son génie.

En feuilletant les pages de son journal, on constate qu'il n'était pas indifférent au panorama grandiose de ces pays inconnus qu'il allait révéler au monde civilisé.

Avant d'atteindre le lac des Bois, il se sentit épris d'admiration pour les forêts romantiques et mystérieuses qu'il traversait dans ses frêles canots d'écorce. Il savait que sur ces rives ombragées par les feuillages de la forêt, les tribus errantes qui habitaient ces contrées avaient l'habitude d'offrir des sacrifices humains à leurs fausses divinités, de torturer et de brûler à petit feu leurs prisonniers de guerre et il se demanda parfois si lui-même et les Français qui l'accompagnaient n'étaient pas exposés aux coups perfides de ces aborigènes. Hélas! ces appréhensions devaient bientôt devenir une triste réalité.

En 1736, son neveu Christophe Dufros de La Jemmeraye expira au fort aux Roseaux, le 2 mai. Ce fort se trouve sur la rive ouest de la rivière Rouge, à environ six milles au nord de la ville de Selkirk. Ses deux cousins, les deux fils de La Vérendrye, l'enterrèrent à ce poste et érigèrent une croix sur sa tombe.

Ils se hâtèrent de se rendre au fort Saint-Charles pour y annoncer la triste nouvelle à leur père. La Vérendrye décida sur le champ d'envoyer un parti composé de son fils aîné, Jean-Baptiste La Vérendrye, comme chef de l'expédition, du Père Aulneau, son missionnaire, et de 19 "engagés" pour se rendre à Michilimakinak et y apporter un grand nombre de fourrures qu'il devait échanger pour des marchandises de traite.

Ils quittèrent le fort Saint-Charles le 5 juin 1736 et tard dans l'après-midi ils descendirent subir le massacre.

Cette île est la dernière avant d'entreprendre la grande traverse du lac des Bois. La partie sud est presque inabordable, étant bordée de rochers sur lesquels les vagues couvertes d'écume viennent se briser. Il n'en est pas ainsi de la partie nord. A quelques centaines de mètres de cette île au nord se trouve une île beaucoup plus considérable qui se termine en une pointe couverte d'un certain nombre d'arbres à claire-voie. A l'abri de cette pointe se trouvait un groupe de 120 Sioux venus du lac Rouge pour enlever quelques scalpes aux Cris. Il leur fut facile, sans être aperçus, de voir ces 21 Français gravir péniblement la côte abrupte qui conduisait à un plateau qu'ils avaient choisi pour camper, afin d'échapper aux morsures des maringouins.

Les Sioux tinrent conseil. Ils décidèrent d'abord d'épargner les missionnaires et de se rendre immédiatement près du camp des Français, sous le prétexte de tenir une conférence avec eux. Trompés par les apparences pacifiques des Sioux, les Français les accueillirent avec amitié. Le chef des Sioux reprochait aux Français de fournir des armes et de la poudre à leurs ennemis héréditaires, les Cris. Le Père Aulneau, qui était le seul de ce parti parlant sioux, leur répondit qu'ils donnaient des fusils et des armes aux Cris pour faire la chasse et non pour se battre, que d'ailleurs les Français en faisaient autant avec les Sioux au fort Beauharnois, sur le lac Pepin. A ce moment le chef sioux donna le signal convenu et tous les Sioux se jetèrent sur les Français à leur portée et les mirent à mort, y compris le Père Aulneau, qu'un jeune guerrier sioux, pour se faire un nom parmi les siens, terrassa d'un coup de hache sur la tête.

Toutefois les Français, quoique surpris et enveloppés par leurs ennemis, tuèrent un grand nombre de Sioux dont les cadavres furent retrouvés enterrés dans le sable sur la baie de Buffalo.

L'âme virile de La Vérendrye ne put être abattue par ce drame sanglant. Des larmes brûlantes coulèrent de ses yeux, mais ses yeux demeurèrent toujours fixés sur la mer de l'Ouest, le but ultime de ses découvertes.

Notons en passant deux faits importants qui se passèrent au fort Saint-Charles. La Vérendrye fut le premier blanc à se livrer à l'agriculture dans cette terre lointaine. Il y sema du blé d'Inde et des pois dont il recueillit une abondante récolte. Il distribua à plusieurs chefs une partie de sa récolte et leur donna les premières leçons de culture. D'après la tradition, l'île Corn Field, située à quelques milles de l'île aux Massacres fut ainsi nommée parce que les sauvages y semèrent du blé d'Inde qu'ils avaient reçu de La Vérendrye.

Il convient également de rappeler un autre incident important. Un jour, un chef sauvage se rendit au fort Saint-Charles et dit à La Vérendrye qu'il était chargé d'un message qu'il avait reçu à York Factory du gouverneur de ce fort. Ce gouverneur faisait dire à La Vérendrye qu'il avait appris la présence d'un découvreur français dans l'intérieur du pays. Ce pays, disait-il, est assez vaste et assez riche pour les Français et les Anglais. Soyons amis et travaillons chacun pour nos patries respectives. La Vérendrye lui fit répondre qu'il acceptait ce message avec joie et comme preuve de la sincérité de ces paroles, il lui fit dire qu'il refusait de traiter avec les sauvages qui étaient endettés aux forts anglais avant qu'ils n'aient soldé leurs dettes. Plaise à Dieu que ces deux races qui se sont implantées dans l'Ouest soient toujours animées par des sentiments d'affection, de justice et de respect mutuel.

Il est étonnant de constater comme la tradition des explorateurs français s'est conservée avec soin parmi ces tribus sauvages. Il eut été impossible de trouver le site du fort Saint-Charles sans cette tradition qui s'était transmise à deux chefs du lac des Bois, Powassin et Andigomigawinini. On se rendit d'abord avec Powassin à l'île aux Massacres, mais Powassin refusait absolument d'y descendre. "Cette île, dit-il, a été couverte de sang par des monstres et les sauvages n'y mettent jamais les pieds." Ces deux chefs nous indiquèrent une baie dans la rivière de l'Angle Nord-Ouest. C'est là en effet qu'on découvrit les restes du Père Aulneau, de Jean-Baptiste La Vérendrye et les 19 autres compagnons.

La Vérendrye naquit à Trois-Rivières le 16 novembre 1685. Par sa naissance, il était donc enfant du sol et de descendance française. Son grand-père maternel, Pierre Boucher, fut gouverneur de Trois-Rivières, et le père de La Vérendrye lui succéda dans cette charge.

En 1709 il prit part à la célèbre bataille de Malpiaquet, dans les Flandres, où il se distingua par sa bravoure. Il tomba sur le champ de bataille couvert de sang et de neuf blessures. Et voilà que deux siècles après des régiments de jeunes guerriers venus d'un pays qu'il a découvert combattent dans les Flandres et illustrent Vimy Ridge, mêlant leur sang à celui de leurs découvreurs. Il semble que les mânes de La Vérendrye dans son tombeau ont dû tressaillir de joie et d'émotion en voyant que les enfants des prairies qu'il avait découvertes avaient hérité de son mâle courage.

De retour au Canada, La Vérendrye reçut un congé de traite à quelque distance au nord de Trois-Rivières. Il prit contact avec la tribu de Tête de Boule, avec laquelle il traita. Il apprit bientôt que ces sauvages se rendaient parfois jusqu'au lac Supérieur. Il recueillit de précieux renseignements sur ces tribus éloignées et dès lors il se sentit hanté du désir de pénétrer dans l'Ouest.

En 1727 on lui offrit le poste de commandant au lac Nipigon, où La Tourelle, frère de Duluth, avait érigé trois postes, l'un au lac Nipigon, le second sur la rivière Ombabiha et le troisième sur la rivière Kénogami. Dès lors il se mit à consulter les chefs sauvages pour connaître la route la plus facile pour pénétrer dans l'Ouest. Tachigis, Lamicouène et Ochagah furent d'accord pour lui indiquer la rivière Pigeon comme étant la route la plus courte et la plus facile. Ochagah s'était rendu au lac Winnipeg et donna à La Vérendrye les renseignements voulus pour préparer un croquis de la route à suivre. La Vérendrye se mit à l'oeuvre et soumit son plan à Ochagah. Ce dernier, secouant la tête, lui répondit: "Kawin", c'est-à-dire "Non, ce n'est pas exact." La Vérendrye recommença la même opération trois ou quatre fois et reçut la même réponse d'Ochagah. De guerre lasse, La Vérendrye présenta son crayon à Ochagah et lui demanda de faire le tracé lui-même. Ochagah regarda le crayon quelques instants, le déposa sur la table et prit dans le foyer de la cheminée un mince morceau de bois à demi brûlé et traça la première carte de l'Ouest qui est, en somme, à peu près exacte jusqu'au lac Winnipeg.

A l'ouest de ce lac, il indique la rivière Saskatchewan qui se prolonge jusqu'à l'océan Pacifique, sans même faire mention des Montagnes Rocheuses.

En 1743 le découvreur tenta un suprême effort pour se rendre jusqu'à la mer. Ses deux fils, accompagnés de deux Français, se rendirent chez les Mandans, d'où ils s'élancèrent, accompagnés d'un grand nombre de sauvages, vers les Montagnes Rocheuses qu'ils atteignirent en janvier 1743. Ils avaient déjà escaladé les premiers pics couverts de glace des Montagnes Rocheuses lorsque leurs guides et tous les sauvages qui les accompagnaient les abandonnèrent. Ils durent, à leur grand regret, retourner au fort La Reine. La Vérendrye, ruiné, calomnié à la cour de France, retourna avec les siens à Montréal. Lorsque le Marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France, retourna dans son pays, il ouvrit les yeux aux ministres. La Vérendrye rentra en grâces. Il fut promu au grade de capitaine; on attacha sur sa poitrine la croix de Chevalier de Saint-Louis et il reçut instruction de poursuivre ses découvertes. Il allait reprendre la route de l'Ouest lorsqu'il expira, le 7 décembre 1749.

Tirons quelques leçons du monument qui vient d'être dévoilé pour la conduite des générations qui habitent le pays qu'il a livré à la civilisation chrétienne. La première, c'est la dette de gratitude et des sentiments d'admiration que nous devons à la mémoire de ce grand découvreur.

(Suite à la quatrième page)

GUIDE COMMERCIAL DE LA "LIBERTÉ"

Des Gages Abondants Augmenteront la Prospérité

$260 -- EN PRIX -- $260

Lisez les conditions ci-dessous — Vo us pouvez gagner un prix en argent

Achetez les produits du travail de l'Ouest, comme vous aimeriez à voir les autres citoyens acheter chez vous. L'argent payé pour les marchandises faites dans l'Ouest aide à payer des gages pour les familles de l'Ouest. Ce qui veut dire la prospérité pour l'Ouest et pour vous-même. Les marchandises, le matériel et le service annoncés dans cette page, avec nos annonces régulières, représentent tout ce qu'il y a de mieux comme valeur. Les noms, les marques de fabrique et les étiquettes sont les garanties de maisons responsables et ont votre protection en achetant.

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront MUTESCO

Nous avons omis à dessein sept lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront le mot M-U-T-E-S-C-O. Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $4; 2ème prix, $3; 3ème prix, $1; 4ème prix, $1; 5ème prix, $1

Utile dans les camps — Les explorateurs, les arpenteurs, les prospecteurs et les chasseurs trouveront commode un flacon d'huile electrique du Dr Thomas. Quand vous avez les pieds et les jambes humides et froids, un bon frottement avec cette huile évitera des douleurs musculaires et dans le cas d'une coupure, de contusions ou d'entorses il n'y a rien de meilleur pour un pansement ou une friction.

Le découvreur du Nord Ouest

(Suite de la troisième page)

Nous y apprendrons à nous attacher affectueusement à notre patrie et à être prêts à faire les sacrifices voulus pour y développer les richesses que Dieu a enfouies dans son sein. Nous y apprendrons à travailler dans un effort fraternel et persévérant dans la coopération des deux grandes races française et anglaise qui ont laissé des empreintes profondes dans le sol canadien, à vivre en harmonie dans l'unité et la liberté et à rendre prospère et glorieuse notre commune patrie, le Canada.

Retraite fermée pour jeunes filles au Couvent de St-Adolphe

Du dimanche soir 21 juillet au jeudi matin 25, une retraite sera prêchée par le R. P. Magnan, supérieur provincial des Oblats. Les jeunes filles qui désirent y assister seront les bienvenues. Elles sont priées d'envoyer autant que possible, leur nom à l'avance.

GENEVE — Plus de 2,000 engagements internationaux (traités et conventions) ont été à ce jour enregistrés au secrétariat de la Société des Nations.

Page Féminine

Une bonne recette

"Si vous voulez devenir riche, dit l'axiome, mêlez-vous de vos affaires". Voilà une grande vérité bien méconnue; mais d'autant plus sage est celui qui la comprend et la met en pratique.

En effet, quiconque s'occupe trop des affaires des autres, néglige nécessairement les siennes. Voyez ce commerçant, cet homme de profession ou tout autre individu qui vit d'une clientèle; un jour, sous un prétexte de charité ou d'amitié, il s'avise de donner un conseil dont on ne sait que faire, un avis qui arrive sans tambours ni trompettes, ou comme un cheveu sur la soupe. Et voilà le client, surpris, mécontent, blessé, qui s'en va murmurant en lui-même: "Mais qu'il se mêle donc de ses affaires, celui-là!" Puis, il ne revient plus. Beau conseilleur, qu'avez-vous fait? Vous n'avez nullement rendu service, vous n'avez rien changé à l'état des choses, et vos intérêts en souffriront.

Pourquoi tant se préoccuper? La terre tournait avant nous. Elle tournera après nous, et elle tournerait bien maintenant aussi sans nous. Vivons donc et laissons vivre les autres. Laissons les arranger leur petite vie comme bon leur semble. D'ailleurs, savons-nous ce qui bout dans la marmite du voisin? N'est-il pas ridicule ou insensé, quand sa porte est bien close, d'aller lui crier: "Mon ami, ajoutez du sel à votre potage. Mon ami, votre crème manquera de sucre." Surveillons donc nos propres plats. Cela vaudra infiniment mieux.

Et si, par hasard, il arrivait qu'on eût besoin de votre précieux conseil, on saura bien trouver le chemin de votre demeure. Alors, même en donnant cet avis sollicité, soyez bien prudent. Prenez garde aux conséquences que vos paroles pourraient entraîner. C'est très délicat!

Dieu seul connaît le fond des coeurs, et le pourquoi de telle ou telle action; Lui seul dirige tous les événements. N'allons donc pas, par un faux zèle, risquer de semer le chagrin, le trouble, la division dans les familles. Ne soyons pas fauteurs d'amitiés rompues, d'avenirs brisés, ou d'entreprises échouées.

Dormons sur nos deux oreilles quand il s'agit des affaires des autres, mais ayons l'oeil ouvert sur nous-même et sur nos intérêts personnels. De la sorte, nous pourrons acquérir une double richesse: celle de la paix du coeur en plus du succès matériel.

"Si vous voulez devenir riche, mêlez-vous de vos affaires!" Voilà une bonne recette. Essayez-les. Et vous m'en donnerez des nouvelles.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY.

N.B. — Extrait de "Tout en Causant", en vente à "La Voix des Bois Francs", Victoriaville, Qué.

VOICI LES VACANCES

Les dangers

[illegible] Elles sont [illegible] ce petit monde a bien travaillé à l'école et a fait de beaux pas.

Vivent donc les vacances! [illegible] qu'elles soient bonnes [illegible] n'arrive pas toujours, et ne va pas tout seul.

Vos enfants, pendant ce temps, échappent d'ordinaire et presque complètement à l'action et à la surveillance des maîtres; à leur âge, c'est évidemment un danger.

Ils ont beaucoup de temps libre, ce qui est encore un danger, car "l'oisiveté, comme dit un vieux proverbe, est la mère de tous les vices".

Vos enfants ne s'amusent pas seuls; ils aiment à jouer avec d'autres enfants [illegible]

[illegible] que vous avez, pendant les vacances, des devoirs spéciaux à remplir [illegible] de ces chers enfants que [illegible] toujours [illegible] Ils vont être complètement entre vos mains pendant ces deux mois; à vous, par conséquent, de les garder [illegible] en suppléant, par votre vigilance et votre dévouement, à l'action préservatrice du travail de la classe et à l'influence du maître et du prêtre.

Les devoirs

Que devez-vous faire?

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur ces trois points.

1. Les devoirs envers Dieu. — Vos enfants doivent rester fidèles aux pratiques de la religion. Il ne doit pas y avoir de vacances pour cela. Dieu est toujours notre maître et notre [illegible] on doit en tout temps, même en vacances, respecter ses [illegible]

[illegible]

compte du travail fait. Il vous sera [illegible] d'être un peu maître ou maîtresse d'école; vous verrez que ce n'est pas toujours facile; vous serez peut-être plus reconnaissants pour les services que vous rendent les maîtres, moins prompts à les blâmer, et plus portés à les soutenir, quand ils devront gronder ou punir.

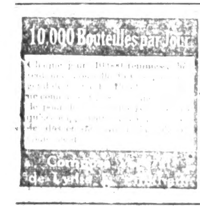
Une maxime dit: "Reposez-vous pour mieux travailler". Nous vous disons: "Faites un peu travailler, même en vacances, ces chers petits qui n'y tiennent peut-être guère, afin qu'ils s'amusent avec plus de plaisir ensuite.

3. Les récréations. — Il est naturel et il est nécessaire que vos enfants s'amusent et jouent, en vacances surtout. Il n'est pas bon pourtant que les enfants soient abandonnés à eux-mêmes pendant des journées entières et exposés à rencontrer des camarades de toute sorte. [illegible]

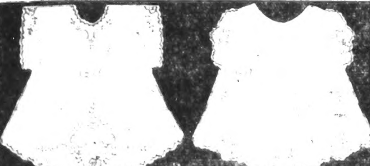
[illegible]

Veillez donc aussi sur vos enfants pendant les vacances et sachez toujours où ils sont, ce qu'ils ont, et [illegible]

[illegible] les vacances [illegible] pour vos enfants, pour [illegible] pour le bon Dieu.



PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



[illegible]

GRATIS

Les Petits Livres Bleus

Collection Maternelle

2. Le livre des mères canadiennes.
3. Comment prendre soin de bébé.
4. Comment prendre soin de ma- [illegible]
5. Comment élever les enfants.
6. Comment prendre soin de papa [illegible]

Collection du Foyer

7. La première étape au Canada.
8. Comment construire une maison canadienne.
9. Comment fonder un foyer canadien.
10. Les foyers [illegible] au Canada.
11. Accidents et premiers secours.

Collection Domestique

12. Canadiens, buvez du lait!
13. La cuisine canadienne.
14. Comment tenir maison au Canada.
15. Les ordures ménagères.
16. Comptabilité domestique au Canada.

Série Nationale

17. Mortalité maternelle au Canada.
18. Maman. — Une brochurette pour les femmes.
20. Maman. — Une brochurette pour les hommes.

Dans votre demande, mentionnez [illegible] le numéro de la publication [illegible] Indiquez quelle édition: française ou anglaise.

Tous les exemplaires [illegible] sans [illegible] franchir.

[illegible] Ottawa, Canada.

CAUSERIE

Voici bientôt la Saint-Jean-Baptiste, notre fête à nous, la fête de la grande famille qui comprend tous les Canadiens français. De grandes démonstrations auront lieu dans les paroisses canadiennes. Sur des estrades fleuries, entourées de verdure et de drapeaux, des orateurs rappelleront la grandeur de notre passé, les exploits de nos ancêtres; ils parleront avec fierté de la beauté de notre patrie, de la fidélité aux traditions, des espérances de l'avenir.

Et le soir, dans vos petits lits, remémorant les souvenirs heureux de cette belle fête nationale, vous vous direz: "Ah! quand je serai grand! comme je l'aimerai ma patrie! Comme je saurai la défendre, la servir!"

"Quand je serai grand!" Et pourquoi pas maintenant? Le rôle de la jeunesse est très important, mes chéris, car les jeunes sont l'avenir et demain dépend d'eux. Il faut donc se préparer de bonne heure aux résistances futures et mettre beaucoup de forces en réserve.

Comment les petits enfants peuvent-ils contribuer à la grandeur nationale? En accomplissant de leur mieux leur tâche quotidienne, en étudiant avec ardeur en classe. Plus un enfant est instruit, plus il est précieux pour son pays.

L'enfant aide encore à la grandeur de sa patrie, s'il a le courage de ses convictions religieuses. Un bon nombre d'entre vous vivent dans un milieu de croyance étrangère et sont souvent en butte aux railleries de camarades. Ne soyez pas de ceux qui tremblent devant ces moqueries et ces sourires. Vous êtes catholiques, c'est votre plus beau titre de gloire: affirmez-le ouvertement, avec vaillance, sans respect humain. Les rieurs seront bientôt de votre côté.

Si nous, Canadiens, avons pu résister à 166 années de domination anglaise; si nous avons conservé la foi de nos pères, c'est grâce à notre langue; car, dans l'âme canadienne, la langue et la foi sont étroitement associées.

Les petits enfants qui rêvent de devenir d'ardents patriotes doivent donc s'efforcer de bien apprendre leur langue, de la parler et de l'écrire parfaitement. "Un peuple n'est jamais vaincu tant qu'il possède sa langue; c'est comme un prisonnier qui tiendrait la clef de sa prison."

Tout en accordant à la langue anglaise l'importance qu'elle occupe dans notre vie nationale et en vous appliquant aussi à la bien parler, car c'est la langue de millions de Canadiens, cultivez davantage notre belle langue française, développez-la en vous et autour de vous. Veillez à ce que la rouille de l'anglicisme ne vienne ni l'attaquer, ni la faire périr.

Certains enfants s'imaginent qu'il est de bon ton d'émailler sans cesse leurs discours de mots anglais. Quelle erreur, quel mauvais goût et surtout quel manque de fierté! C'est sur ces petits détails que nos concitoyens anglais nous jugent. Si notre langue est impuissante à exprimer nos pensées, c'est donc qu'elle est inférieure? Vous ne penseriez pas autrement, si vous entendiez vos camarades anglais s'exprimer comme vous le faites bien souvent. Parlez donc le français dans toute sa pureté, produisez-le sans fausse honte dans tous les milieux, montrez-vous fiers d'être Canadiens.

Voilà, mes vaillants et vaillantes, les moyens à votre portée pour travailler à la grandeur de votre pays et assurer le triomphe du français dans l'Ouest Canadien.

Si vous suivez cette ligne de conduite, vous irez loin... vous serez des patriotes à l'âme fière et ardente et vous ferez des merveilles pour Dieu et la patrie.

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

COMPOSITIONS DE CONCOURS

Portrait d'un bébé

Le bébé que j'aime est le plus charmant bébé au monde. D'abord son nom est très rare, elle s'appelle Fleurange. C'est une jolie petite fille aux yeux très bleus. Elle a deux rangées de petites dents blanches et un beau sourire qui attire tout le monde. Elle aime particulièrement son papa. Elle a des goûts. Elle aime beaucoup à jouer à la poupée et lave elle-même sa petite vaisselle. Elle a l'air d'une vraie maman. Elle aime bien à réveiller sa petite soeur le matin pour jaser avec elle. Les bonbons sont son meilleur dessert.

Ses chansons favorites sont: "Ah! c'était un p'tit cordonnier", "Au clair de la lune". C'est un vrai petit oiseau.

Elle des petits caprices et veut toujours commander. Elle a bon coeur et aime beaucoup le petit Jésus.

Ce charmant bébé que je connais a deux ans, et ce qui est beaucoup mieux encore: c'est ma petite soeur.

Gertrude CORMIER.
Couvent de Ste-Agathe (grade VI).

• • •

Pourquoi j'aime le "Coin des Enfants"

Je ne m'étais jamais arrêtée à penser pourquoi j'aime le "Coin des Enfants", mais depuis que j'ai vu le sujet de composition, j'y réfléchis et trouve mille raisons d'aimer cette page faite exprès pour nous.

D'abord en lisant la petite causerie de Mère-Grand, nous sentons que nous avons tous une bonne grand'mère qui nous aime et qui veut notre bien, nous encourage à pratiquer la vertu et à faire notre devoir.

Il y a de très jolis petits contes qui nous font bien rire, tout en nous instruisant.

J'aime aussi à lire les compositions rimées: cela me donne des idées que je n'avais pas.

La preuve que j'aime beaucoup le "Coin des Enfants", c'est que je suis toujours désireuse de voir arriver le mercredi, pour lire notre petit bout de journal à nous.

Ida TODD.
Saint-François-Xavier (grade V).

LE PATRON DES EXAMENS

Il y a quelque trois cents ans vivait, en Italie, un saint dont l'histoire est des plus curieuses. C'était un religieux Franciscain. On l'appelait frère Joseph. Et comme il était né dans la petite ville de Cupertino, près de Naples, en Italie, il est universellement connu sous le nom de saint Joseph de Cupertino.

Sa fête est le 18 septembre.

Ceux et celles d'entre vous qui ont déjà passé des examens ont peut-être invoqué ce saint. Ce n'est pas moi qui les en blâmerai. Je veux, au contraire, vous dire pourquoi on invoque saint Joseph de Cupertino avant de subir un examen.

Serait-ce parce que frère Joseph fut un grand savant?... Il eut la science des saints, et ses conseils étaient recherchés par les religieux de son Ordre ainsi que par des prélats, des cardinaux et des rois; toutefois, le pauvre religieux était à peu près ignorant de toute science humaine.

Si on l'invoque, c'est qu'il connut les difficultés de l'étude, et que, malgré son incapacité, il arriva, comme par miracle, à recevoir le sacerdoce.

Dans son enfance, Joseph apprit toute juste à lire et écrire. Ce n'était pas un paresseux, certes, mais la pensée des choses célestes l'absorbait déjà tellement qu'il semblait impropre à tout ce qui n'était pas prière ou contemplation.

Ayant été guéri miraculeusement, il obtint de sa famille de se faire religieux.

Il avait dix-sept ans lorsqu'il se présenta chez les Capucins. Après un rapide examen, on refusa de le recevoir. Néanmoins, à force d'instances, on l'admit comme frère convers. S'il n'avait pas assez d'intelligence pour arriver à la prêtrise, du moins pourrait-il remplir l'office de serviteur.

Or, Joseph se montra complètement impropre à l'accomplissement de sa tâche pourtant bien ordinaire: ses mains naturellement maladroites laissaient tomber tout ce qu'elles touchaient; en mettant du bois dans le feu il renversait les casseroles, il prenait du sel pour du sucre.... tant et si bien qu'on le congédia.

Joseph frappa donc à la porte d'un autre couvent où on le prit à l'essai. Bientôt, malgré ses maladresses, la sainteté de ce jeune homme fut si évidente que les supérieurs décidèrent son admission au noviciat, le destinant à la prêtrise.

Mais pour devenir prêtre il faut avoir une science convenable.

Bien que, à notre époque, la Sainte Eglise ait établi des règles beaucoup plus sévères qu'autrefois pour l'entrée dans les Saints Ordres, néanmoins, déjà au XVIIe siècle, le Droit Canon exigeait que les futurs prêtres fussent soumis à des épreuves constatant leurs capacité intellectuelles.

Or, frère Joseph, malgré son application et sa persévérance, sachant lire et écrire passablement, n'était arrivé à pouvoir traduire qu'un passage du Saint Evangile, celui qu'on lit à la Messe de la Sainte Vierge: "Heureuse la mère qui vous a eu pour enfant."

Le jour de l'examen, frère Joseph, malgré la lenteur de son intelligence, reste confiant; mais Dieu pourrait permettre qu'il ne fût pas admis, et, non sans crainte, il s'abandonne.

Or, l'évêque de Nardo interroge l'ordinand uniquement sur l'Evangile que frère Joseph savait traduire...

L'épreuve parut suffisante. Dieu le voulant ainsi à cause de l'humilité de son serviteur et en vue des innombrables bienfaits dont il lui plaisait que saint Joseph de Cupertino, durant sa vie et après sa mort, fût l'aimable instrument.

Voilà pourquoi ceux et celles qui recourent à ce Saint ont souvent leur confiance récompensée, à la condition, toutefois, qu'ils aient le plus sérieusement possible préparé les examens qu'ils se disposent à subir.

Demandez à votre petite soeur...

1. Qu'est-ce qui a les yeux, les oreilles, le nez, les pattes et la queue d'un chat et qui n'est pas un chat?

— Une chatte.

2. — Quelle est la plante qui ne porte ni fleurs, ni fruits, et qui cependant est la plus utile à l'homme?

— La plante des pieds.

3. — Qu'est-ce que l'on commence par la fin (faim)?

— Un bon repas.

4. — Quel est l'animal qui a le meilleur caractère?

— C'est le chien, puisqu'il n'est jamais si content que quand on lui fait une bonne niche.

5. — Quelle différence entre une personne menteuse et une pomme cuite?

— Elles ne sont crues ni l'une ni l'autre.

6. Qu'est-ce que l'on met sur la table, que l'on coupe, que l'on distribue et que l'on ne mange jamais?

— Les cartes.

7. Quel est l'objet qu'on recherche quand on s'en dégoûte (sent des gouttes)?

— Un parapluie.

8. Quel est le fruit que les poissons n'aiment pas?

— La pêche.

9. — Quel est le mot français qui renferme le plus d'*n*?

— Le mot "centaine".

10. Qu'est-ce qui reste jour et nuit dans son lit?

— Une rivière.

Inquiétude légitime

Le jeune Toto est fort occupé à déguster un éclair au chocolat que son tonton Jean vient de lui apporter, quand madame sa mère intervient et dit:

— Mon enfant, tu ne devrais pas manger ton gâteau si vite!...

— Ah!... Pourquoi, maman?...

— Parce que c'est très dangereux... Tiens, j'ai connu autrefois un petit garçon de ton âge qui dévorait son gâteau si vite qu'il est mort avant de l'avoir fini!...

— Ah! fait Toto, médusé...

Puis, soudain, pensif, il ajoute:

— Et alors, dis, maman, qu'est-ce qu'on a fait avec le reste de son gâteau?...

Il s'est fait du bon travail au Congrès Régional de l'A. C. J. C.

(Suite de la première page)

Première séance d'étude

L'Action Catholique: Sa nature, sa nécessité

Les discussions cependant se firent rares dans la séance du matin et pour cause.

M. l'abbé Alexandre Boulet, vicaire à la cathédrale et aumônier du Cercle Ritchot, traita de la nature et de la nécessité de l'Action catholique avec une maîtrise qui supprima toute nécessité de discussion.

L'Action catholique, dit-il, ce n'est pas une institution qui vise immédiatement la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, l'enseignement de la foi et de la morale, qui ressortissent exclusivement aux fonctions sacerdotales. L'Action catholique n'est pas, non plus, proprement une discipline de sanctification personnelle. Pas non plus et encore moins un mouvement politique.

L'Action catholique, c'est "un apostolat principalement des laïcs organisé sous l'autorité de l'Eglise en vue de promouvoir le bien spirituel et temporel des fidèles au milieu desquels il s'exerce".

Sa nécessité découle de sa nature. Il suffit de considérer le mal qui envahit notre société, de plus en plus païenne et fermée à l'action du prêtre; il suffit de détailler toutes les initiatives qui s'imposent pour promouvoir le bien, pour comprendre que la coopération ordonnée et hiérarchisée de l'élément laïc est requis et nécessaire.

Cette magistrale conférence impressionna vivement l'auditoire qui l'applaudit longuement.

Le président d'office, M. Camille Fournier, le président-élu du Comité régional, remercia en termes heureux le conférencier qui sera, nous promet-il, sur la liste des conférenciers une autre année, si cela dépend du président.

Puis M. Henri Lacerte, qui avait fait l'honneur de présider cette première assemblée du congrès, monta sur la scène aux acclamations des congressistes. Ces applaudissements s'adressaient justement à un ancien de la première génération des fondateurs de l'A. C. J. C. qui consacrèrent à cette oeuvre difficile tout leur coeur. M. Lacerte, en effet, dépensa ses forces dans les différentes positions de l'Association depuis 1905 jusqu'à 1911. Rien d'étonnant alors que la conviction lui inspira à l'adresse de cette Association qui lui est toujours chère des accents pathétiques qui remuèrent l'auditoire.

Les deux grands services que notre Association a rendus à notre peuple, affirma ce pionnier bien au courant de l'histoire de notre Association, furent d'avoir remis en vedette la prière comme agent d'apostolat. C'est une originalité méritoire pour la jeune société d'avoir affiché au haut de son programme la piété comme base de formation personnelle et d'apostolat. Avant l'A. C. J. C., cette vérité était méconnue. L'autre service, qui en résume bien d'autres, consiste dans cette révolution de l'opinion qui permit l'éclosion de tant d'oeuvres sociales depuis 1910.

L'émotion animait la parole de l'orateur et gagna les auditeurs. Quand M. Lacerte descendit de la tribune, les applaudissements l'accompagnèrent jusqu'à son fauteuil d'honneur.

Après quelques remarques aimables de la part du président actif, la séance fut levée par la prière.

Les congressistes se dispersèrent enchantés de ces débuts pleins de promesses.

Seconde séance

Quelques réalisations d'Action catholique

Les délégués revinrent plus nombreux et plus enthousiastes pour ainsi dire pour la séance de l'après-midi.

Sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque et la présidence active de M. Raymond Bernier, président du Cercle La Vérendrye, les congressistes écoutèrent et discutèrent deux rapports sur les activités catholiques en ville et à la campagne. On remarquait, à côté de Monseigneur, un groupe d'aumôniers de toutes les paroisses du diocèse, ce qui rendit les discussions remarquablement instructives.

M. Charland Prud'homme, du Comité régional, le premier orateur, nous parla de la valeur personnelle en vue de l'action sociale, sa nature et ses moyens.

La discussion se déroula surtout autour de l'étude à favoriser dans les différents cercles. La lecture suivie et contrôlée fut recommandée par les différents aumôniers et aussi par quelques congressistes qui voulurent bien donner les fruits de leur expérience personnelle. Il résulta de la discussion que l'étude demande de grands efforts pour lesquels les acéjistes souvent ne se sentent pas le goût ni les loisirs. C'est un point du programme à surveiller et à fortifier.

Monseigneur, dans un mot de conclusion, donna une recette infaillible: lire la plume à la main, puis s'exercer à redire oralement les idées maîtresses de ce livre.

L'orateur suivant nous vint de la campagne, M. Léon Bruyère, du Comité régional et du Cercle Saint-Norbert de Letellier. Pour montrer la possibilité et les formes d'action catholique en campagne, il nous fit brièvement l'historique d'un cercle rural méritant entre tous, le Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste. Cet exposé historique compléta par une vue d'ensemble de l'activité de nos cercles de campagne créa l'impression que nos frères des paroisses rurales accomplissent dans l'ombre des oeuvres d'enseignement et d'assainissement social imposantes.

La discussion mit en lumière l'utilité des cercles en campagne. On y parla des difficultés rencontrées pour attacher le fils de la glèbe à son lopin de terre. Il était émouvant d'écouter des déclarations comme celle-ci: "Je suis sur la terre heureux, malgré les temps durs que nous traversons. Et si on m'en laisse le temps, tous mes fils et toutes mes filles seront établis sur une terre." Pour garder les enfants chez eux, les pères de famille devraient intéresser leurs garçons au profit de la ferme ou bien à certaines formes de culture ou d'élevage bien à lui dont il retirerait seul les bénéfices, s'il y en avait.

Monseigneur, à la fin de la discussion, est appelé par le président à dire un mot aux congressistes. Ce ne fut pas un mot, mais une allocution embrasée que Monseigneur fit à ses enfants réunis autour de lui. Il leur répéta la parole d'alarme et d'espoir tout à la fois: "Je compte sur vous pour sauver notre minorité canadienne-française. Car il faut vous le rappeler, le succès agricole est dans vos mains." Et Monseigneur cite des déclarations faites au récent congrès agricole de l'Association d'Education d'Ontario. L'expérience a prouvé que les cultivateurs qui ont voulu adopter sans retard les méthodes intelligentes de gérer leur établissement ont quadruplé leurs revenus. Pourquoi ne ferions-nous pas de même?

La voix de Monseigneur tremblait d'émotion et l'accent pénétré de ses paroles remua l'auditoire.

Cette allocution autorisée clôtura dignement cette deuxième séance d'études du congrès.

En somme, pendant les réunions proprement des congressistes une même volonté de s'instruire et de s'éclairer sur les directives de l'année qui vient, se fit jour et inspira les questions, les travaux si documentés et les allocutions chaleureuses.

Séance solennelle du soir

La séance est présidée par S. G. Mgr Béliveau, président d'honneur, et par M. Alfred Doucet, président actif. Bien qu'il n'y eut personne, sauf les acéjistes aux séances de l'avant-midi et de l'après-midi, le soir on remarquait une assistance très nombreuse.

Le 25e anniversaire de l'A. C. J. C.

La première conférence de l'A. C. J. C. est celle du R. P. Emile Gervais, S.J.: "Le vingt-cinquième anniversaire de l'A. C. J. C."

Après avoir parlé de la naissance et des modestes débuts de l'Association sous le R. P. Bellavance, S.J., et M. Versailles, le Père nous fait voir sous toutes ses formes la tâche qu'avait à remplir l'A. C. J. C.: les luttes contre l'impérialisme anglais et le jingoïsme américain, mais surtout contre le libéralisme religieux.

Il fallait donc une réaction contre cette indifférence pratique et cet esprit libéral, et contre cet affaissement général de l'âme nationale. Ceci nécessitait une étude organisée et sérieuse de l'action sociale pour la jeunesse.

La situation dans laquelle il fallait lutter, une fois exposée, le Père nous entretient de l'oeuvre de l'A. C. J. C. pour contredire ceux qui prétendent que cette association n'a rien fait.

Au point de vue piété: on tend à inspirer une piété solide, apostolique, unifiante et coopérative, et à inculquer des connaissances plus sérieuses de la religion. On y a institué la communion par roulement, les retraites fermées, sans compter les nombreuses lectures spirituelles et heures d'adoration.

Afin de former des apôtres militants, il fallait une étude sur les divers points: religieux, historiques, sociaux et professionnels; et ici le résultat étonnant d'une enquête faite sur les vingt-cinq ans d'étude nous révèle tout le travail accompli.

Quant à l'action, elle devait être religieuse, nationale, sociale et intellectuelle. Pour confirmer ce programme on rapporte le résultat des congrès organisés par l'A. C. J. C., mouvements en faveur des Caisses Desjardins et de la presse catholique et nationale, les Semaines Sociales, les démonstrations, résolutions, pétitions au parlement fédéral et toutes les oeuvres paroissiales.

Si l'A. C. J. C. a pu accomplir un tel programme, c'est gloire à Dieu, à ses représentants sur la terre. Enfin, gloire à l'A. C. J. C.!

Les ennemis de l'action catholique

Vint ensuite la conférence de M. l'abbé Ad. Sabourin, curé de Saint-Pierre-Jolys, sur "Les ennemis de l'Action catholique: comment les combattre."

L'action catholique, c'est l'apostolat laïque. On y trouve comme ailleurs des difficultés; cependant l'apôtre doit être prêt à souffrir. Ses adversaires sont: le communisme, l'irréligion qui est la source d'autres maux; elle envahit les écoles, la foi disparaît et l'athéisme fait place. Ce sont aussi les mariages mixtes, les jouissances, le matérialisme et le naturalisme, la neutralité religieuse, le mélange des races qui engendre les mélanges sociaux et religieux, les associations neutres, enfin les non-catholiques qui nous entourent.

Il faut donc que les acéjistes, pour être de véritables apôtres, aient des convictions religieuses profondes et le courage des convictions, le zèle surnaturel.

Or pour élaborer ces convictions dans une âme on ne peut trouver mieux que l'étude et la réflexion. Il faut d'abord acquérir des connaissances religieuses; et nos devoirs, nous les connaîtrons à l'aide de certains principes. Palau de confirmer: "Tiens de bons principes et tu ne tomberas pas dans de grandes erreurs."

Afin de mesurer la portée de faux principes, il faut étudier l'histoire de l'Eglise, les schismes, les hérésies si funestes aux nations et à l'Eglise. Cependant la connaissance des principes et l'expérience des siècles ne sauraient suffire; il faut connaître son temps et son milieu: l'histoire religieuse et politique de son pays. Le catholique d'action doit en plus connaître les divers courants d'opinions, les vérités, les erreurs, les procédés des adversaires, la liberté qu'accordent les lois, enfin ses propres ressources. Ici encore Palau de confirmer ce point. Les directives papales sont aussi une source de renseignements. Pour acquérir toutes ces connaissances, l'étude est donc une nécessité pour l'apôtre laïc.

Il lui faudra de plus réfléchir, puisque "la méditation est la soeur du génie" et aussi "la mère des convictions profondes".

Comme il faut penser pour faire des découvertes, de même pour l'apôtre, il faut penser aux intérêts catholiques, à ce qui leur sert de fondement, à leur importance au double point de vue éternel et temporel.

Il lui faudra encore favoriser le recueillement, la solitude et le silence pour se retremper dans la réflexion, quand la jeunesse recherche la dissipation, le bruit, l'agitation.

Or celui qui veut faire de l'action catholique doit s'appliquer à l'étude de tout ce qui touche aux intérêts religieux et bien méditer les connaissances ainsi acquises.

Il faut donc le courage de ses opinions et de ses convictions. Les opinions se fondent sur des arguments plus ou moins probants, tandis que la conviction repose sur la certitude d'une vérité acquise. L'apôtre a le courage de ses convictions lorsque, au lieu d'en rougir ou de les trahir, il les met en évidence, les propage, en un mot se montre prêt à faire triompher la doctrine évangélique au prix de réels sacrifices. Et cet idéal ne se trouve pas chez Ozanam, Veuillot, de Mun, mais bien en l'Homme-Dieu.

Certains prétendent approcher à cet idéal en restant dans l'ordre naturel en se perfectionnant; en s'occupant activement d'oeuvres philanthropiques; mais ce n'est pas l'idéal de l'apôtre catholique: il a une âme immortelle, son but sera donc de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. "C'est l'oeuvre des oeuvres".

Or ce zèle religieux et surnaturel ne peut s'alimenter qu'à la source d'une vie intérieure; et l'apostolat sera florissant dans les rangs des laïcs dans la mesure où s'élèvera le niveau de la vie religieuse.

On devra se donner à l'étude et à la réflexion, pratiquer les vertus chrétiennes, se retremper dans la prière et la méditation.

"Cherchez d'abord le royaume des cieux et le reste vous sera donné par surcroît".

Récompenses aux cercles

Au courant de la soirée il y eut aussi distribution de prix aux cercles et aux avant-gardes par le nouveau président du comité régional, M. Camille Fournier.

Le prix d'activité générale pour les cercles de ville fut décerné au Cercle La Vérendrye; tandis que celui pour les cercles de campagnes fut présenté au Cercle Saint-David, de Saint-Jean-Baptiste.

Le prix d'assiduité aux séances, pour les cercles de ville, fut donné à Provencher, du Collège, celui pour les cercles de campagne à Sainte-Agathe.

Le prix spécial des avant-gardes fut présenté à celle de Letellier.

Ces prix ont été donnés par MM. Doucet et Dussault et le Comité régional de Saint-Boniface.

Miles Emma Bouchard et Albine Pétrin, ainsi que MM. Frank Simon et Marius Benoist figuraient au programme musical.

En conclusion, Mgr Béliveau recommande aux acéjistes de vivre leur programme: piété, étude, action. "Vous ferez des merveilles pour vous, pour votre groupe et pour l'Eglise". Il manifeste le désir ardent que les cercles de l'A. C. J. C. se propagent: "Les cercles sont la consolation de mon coeur et mon espérance; le développement n'a pas été vif, cependant il est fort. Faites de l'apostolat, du zèle pour la propagation de vos cercles et ma seule conclusion, c'est que je vous bénis."

Félicitations et remerciements à tous ceux qui ont contribué au programme de la soirée.

LE MARCHE

18 JUIN 1929

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—

Bacon de choix	$12.50
Très gras	$12.00
Lourds	$11.00
Très lourds	$9.50
Porc d'état	$13.00
Légers	$13.50
Inférieurs	$8.00
Truies No 1	$9.00
Truies No 2	$8.00
Verrats	$7.00

PRODUITS

Beurre—

Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .34½—$ .35

Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extra, la douzaine	$ .25
Premiers	$ .23
Seconds	$ .18

Pommes de terre—

Par 100 livres	$1.00

Farine—

Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.00
2 sacs de 49 livres	$4.05
4 sacs de 24 livres	$4.10
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.00
2 sacs de 49 livres	$4.05
4 sacs de 24 livres	$4.10
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.00
2 sacs de 49 livres	$4.05
4 sacs de 24 livres	$4.10
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.00
2 sacs de 49 livres	$4.05
4 sacs de 24 livres	$4.10

Alimentation—

Son. La tonne	$24.00
Gru. La tonne	$25.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$3.35

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$12.00—$13.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 17 juin 1929

Grains	Mardi 11 juin	Merc. 12 juin	Jeudi 13 juin	Vend. 14 juin	Samedi 15 juin	Lundi 17 juin
Blé No 1 Nord	1.15¾	1.14	1.15⅛	1.15⅝	1.16⅜	1.14
2 Nord	1.12¾	1.10¾	1.12	1.12½	1.13¼	1.10⅞
3 Nord	1.10¼	1.08½	1.09⅞	1.10⅛	1.10⅝	1.08¼
Avoine 2 CW	.51¼	.51⅛	.51½	.50⅞	.50⅞	.49¾
3 CW	.48¾	.48⅝	.49	.48⅜	.48⅜	.47¼
Orge 3 CW	.69	.68⅞	.69½	.69¼	.69⅝	.68¾
4 CW	.66⅜	.66¾	.67⅜	.67⅛	.67⅜	.66¾
Lin 1 NW	2.12¼	2.13¼	2.13	2.10¾	2.11	2.10⅝
2 CW	2.08¼	2.09¼	2.09	2.06¾	2.07	2.06⅝
Seigle 2 CW	.85½	.84¼	.84⅞	.86	.86¼	.83¼

Prix sur voie (track)

Grains	Mardi 11 juin	Merc. 12 juin	Jeudi 13 juin	Vend. 14 juin	Samedi 15 juin	Lundi 17 juin
Base Blé 1 Nord	1.16⅜	1.14	1.15½	1.15⅝	1.16⅜	1.14
Avoine 2 CW	.49¼	.49⅛	.49½	.48⅞	.48⅞	.47¾
Orge 3 CW	.69⅜	.69¼	.69⅞	.69⅝	.69⅞	.69
Lin 1 NW	2.13¼	2.14¼	2.14	2.11½	2.11¾	2.11⅜
Seigle 2 CW	.86	.84¾	.85⅜	.86¼	.86½	.83½

Options

Grains	Mardi 11 juin	Merc. 12 juin	Jeudi 13 juin	Vend. 14 juin	Samedi 15 juin	Lundi 17 juin
Blé Juillet	1.16¼	1.14½	1.15⅝	1.16⅛	1.16⅞	1.14½
Octobre	1.14¼	1.12⅞	1.13¾	1.14¾	1.16	1.13⅜
Décembre	1.13⅛	1.11⅝	1.12⅝	1.13⅜	1.14¾	1.12⅛
Avoine Juillet	.49¼	.49⅛	.49½	.48⅞	.48¾	.47¾
Octobre	.49	.48⅞	.49¼	.49	.49⅜	.48⅝
Décembre	.47¾	.47½	.47¾	.47¾	.47⅞	.47¼
Orge Juillet	.69⅞	.69¾	.70⅜	.70⅛	.70⅝	.69½
Octobre	.67¾	.67¾	.68¼	.68⅛	.68⅜	.67⅜
Décembre	.66½	.66⅜	.66¾	.66¾	.66¾	.66
Lin Juillet	2.13¾	2.14¾	2.14½	2.12	2.12⅛	2.11⅞
Octobre	1.94⅝	1.97¼	1.98¼	1.98	1.98⅛	1.98¼
Seigle Juillet	.86½	.85¼	.85⅞	.86¾	.87	.84
Octobre	.87⅛	.85⅝	.86½	.87¾	.88⅜	.86⅛
Décembre	.86	.85	.85½	.86½	.87¾	.85⅜

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-AMELIE

Soirée récréative

Le 23 juin au soir aura lieu dans la salle paroissiale une partie de cartes organisée par une famille au sud de Sainte-Amélie. Etant donné que les organisateurs sont beaucoup connus et estimés, on peut s'attendre à une nombreuse assistance. On croit qu'il y aura ce soir-là deux nouveaux musiciens pour réjouir les amateurs, ainsi qu'un chantre "Golden Throat" qui est renommé comme comique.

Donc comme par le passé nos amis voisins sont tout spécialement convoqués à ce rendez-vous de fraternité paroissiale, où tout le monde est appelé à prendre part à un utile et agréable passe-temps.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Pique-nique, 22 et 23 juin

Le 22 juin c'est la date de notre pique-nique, du premier pique-nique de la saison, croyons-nous. Premier en date, il se rangera sûrement aussi parmi les bons premiers par ses attractions et ses amusements. C'est bien la tradition, du reste. L'éloge du pique-nique de Sainte-Anne n'est plus à faire, on y revient toujours avec plaisir. Tout se prête bien ici à de délassants ébats; vastes terrains, vertes pelouses, doux ombrages, pavillon spacieux et confortable.

Cette année il y aura plus encore. En outre des courses de chevaux, qui nous promettent au bas mot toutes les émotions de l'antique forum, il y aura des parties de balle au camp où les jeunes de la région se disputeront vivement de glorieuses palmes, il y aura aussi des courses de bipèdes raisonnables de tout âge, des jeux pour petits et grands enfants, des pêches miraculeuses, la bascule des nègres africains, etc., et... des prix.

Il va sans dire que nos dames et nos gentilles demoiselles vont se prodiguer, aimables et dévouées, au service des tables et des comptoirs, comme par les années passées. Là on offrira gracieusement de substantiels goûters, de la crème glacée, des fruits de toutes sortes et une variété très grande de liqueurs douces. Plus de doute, les palais les plus délicats et les gosiers les plus altérés y trouveront leurs délices.

La fête se continuera tout doucement le 23 juin dans l'après-midi et la soirée. La musique ne manquera pas cette année. M. G. Ritagliatti, artiste de renom au Manitoba, nous donnera une musique choisie et sera présent pour les deux jours, tandis qu'un orchestre de Saint-Boniface mettra au coeur de nos joueurs et de tous nos visiteurs un bel entrain et de la bonne humeur. Au revoir au 22 et 23 juin!

Nos chemins

Ils sont superbes enfin, nos chemins depuis les travaux de l'an dernier et cette bienfaisante couche de beau gravier qu'on y a étendue. Plus de panne, c'est du passé cela. Le chemin Dawson n'était qu'historique jusqu'en 1928; depuis cette date il est devenu abordable, même splendide, et c'est mieux pour les autos, dit-on.

SAINT-LEON

Fête-Dieu le 2 juin

Temps superbe! La nature prêta son concours à la belle solennité de la Fête-Dieu. Ce jour si cher à la piété chrétienne fut choisi pour la première communion solennelle de dix-huit enfants de la paroisse. A la grand'messe, les communiants firent leur touchante profession de foi, l'offrande symbolique des cierges, puis s'approchèrent recueillis de la Table Sainte pour renouveler dans la ferveur de leur adolescence le pacte d'amour conclu avec Jésus-Hostie au beau jour de leur première communion privée.

Aux vêpres, renouvellement des voeux du baptême et fervente consécration à la Très Sainte Vierge. Le Rév. Père curé et le Père vicaire, qui avaient préparé ces enfants, adressèrent la parole aux communiants à la grand'messe et à la cérémonie de l'après-midi. Puis, à l'issue des vêpres se déroula la procession du T. S. Sacrement; les enfants de la première communion solennelle étaient à la place d'honneur dans le cortège et entouraient le dais. Le reposoir était dressé au couvent. Au retour de la procession, une dernière bénédiction descendit sur les paroissiens et chacun retourna chez soi, l'âme réconfortée par les joies et les grâces de cette belle fête.

Le Rév. Père curé, après avoir donné ses derniers conseils aux jeunes communiants, leur distribua les images-souvenirs et certificats d'instruction religieuse mérités aux cours de catéchisme préparatoire, et le groupe heureux fut photographié avec leurs dévoués pasteurs.

Les 2, 3 et 4 juin eurent lieu les Quarante-Heures de la paroisse. Les fidèles tinrent à coeur de venir faire leur heure de garde et à entourer de leurs adorations et de leurs hommages le Christ-Roi. Il y eut de nombreuses communions aux messes des trois jours, puis une heure sainte clôtura ce temps de grâces et de prières.

Le mariage

Le 3 juin, M. Marcel Brisson, de Saint-Lupicin, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Rose Labossière, fille mineure de M. et Mme Alexandre Labossière, de cette paroisse. La messe de mariage fut célébrée par le Rév. Père curé. Assistaient au choeur: les RR. PP. Picod, curé de Saint-Lupicin, Simon, vicaire, et Benedict.

Le diner se prit chez M. Labossière, père de la mariée, et les nouveaux époux firent un heureux et court voyage de noces. Nous souhaitons longue et prospérité au nouveau foyer.

Pèlerinage

Le 10 juin eut lieu notre pèlerinage annuel à Notre-Dame-de-Lourdes. Une quinzaine d'automobiles et quelques voitures conduisirent au sanctuaire de Marie notre Mère, de pieux pèlerins. Le Rév. Père curé célébra la messe du pèlerinage, le R. P. Mouret prononça une chaleureuse allocution de circonstance et félicita les paroissiens de leur fidélité à Notre-Dame, "cette gracieuse Vierge de Lourdes" qui épanche ses faveurs sur ses dévots serviteurs. Après la bénédiction du T. S. Sacrement qui clôtura le pèlerinage, on alluma aux pieds de la Sainte Vierge une couronne de cierges, offrandes des pèlerins et symboles de l'ardente prière qui anime les âmes des pèlerins. Ce pèlerinage fut court mais très pieux.

Funérailles

Le 12 juin eurent lieu les funérailles de M. Edouard Colbe, qui s'éteignit paisiblement chez lui après quelques jours de maladie, dénouement d'un mauvais état de santé qui durait depuis quelques mois.

M. Edouard Colbe, originaire de Moyen-Moutier, Vosges, était âgé de 75 ans. Il arriva au Canada il y a quinze ans avec son épouse et deux de ses fils, André et Louis, et il se fixa à Saint-Léon, au village, où il cultivait avec succès un grand potager. Il perdit son épouse il y a cinq ans et demeura toujours avec son plus jeune fils, André. Le bon vieillard conserva jusqu'au bout sa très grande activité. Ce n'est que le 8, samedi, qu'il fut terrassé par une paralysie cérébrale qui lui permit cependant de recevoir chrétiennement les sacrements de la Sainte Eglise, de faire lucidement son acte de résignation et de recevoir l'indulgence du jubilé. Il s'éteignit insensiblement le 10, vers 3 h. de l'après-midi, alors que le prêtre faisait à son chevet les prières de la recommandation de l'âme.

Le service funèbre fut célébré par le R. P. Marie-Antoine Straub. Une collecte pour honoraires de messes fut faite pendant les funérailles comme il est d'usage.

Les porteurs furent: MM. Pierre Martel, Cléophas Major, Georges Rondeau, Omer Leblanc, Esdras Payette, Ovila Gareau. Il repose à l'ombre de la grande croix du cimetière avec son épouse et un petit-fils Lucien. Les paroissiens de Saint-Léon offrent leurs sympathies à MM. Louis et André Colbe et à sa famille.

• • •

Nos Rév. Pères curé et vicaire font en ce moment avec tout leur dévouement ordinaire la visite de la paroisse pour appeler les bénédictions divines sur les champs. Chacun les accueille avec grand esprit de foi et d'espoir dans la moisson qui germe et verdoie. D'ailleurs l'année de la mission est généralement une année de bénédictions même temporelles, on l'a remarqué plus d'une fois parmi nous. Le divin Maitre ne nous a-t-il pas dit: "Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroit." Donc bienvenue très cordiale aux ouvriers évangéliques qui s'avancent vers nous. Bienvenue aux RR. PP. Laplante et Dubé! Bénis soient ceux qui viennent au nom du Seigneur.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Comme la température était idéale, nous avons eu le pique-nique des enfants de la paroisse le 16 juin. Chaque district scolaire fournissait à chaque enfant 20 sous et les plus habiles aux diverses courses pouvaient doubler et même tripler ce montant. Tous ont été très satisfaits. Comme les parents ont accompagné leurs enfants, une foule d'au delà 1,200 personnes était sur le terrain.

Les clubs voisins, comme celui de Saint-Jean-Baptiste, sont bons, ce qui n'empêche pas à chaque partie d'avoir un gagnant et un perdant. C'est au 23 juin qu'on verra à qui l'on doit attribuer l'honneur. En attendant, que chaque club ranime son désir de gagner et que la présence d'un bon nombre de spectateurs soit pour eux un encouragement.

La direction de ce pique-nique était sous l'égide d'un comité composé de quelques membres de l'A. C. J. C. et aidé par les Rév. Frères qui se rendent facilement à nos désirs. Un cordial merci aux donateurs et aux organisateurs.

• • •

Au Couvent, c'était le couronnement de la reine de mai le 16 juin. A 6 h., banquet en l'honneur des élèves des grades XI et XII. A 7 h. 30, le couronnement de celle qui avait conservé le plus de points au cours de l'instruction religieuse et les premières de chaque classe inférieure constituaient la cour royale, en attendant de monter en grade et d'arriver à l'honneur d'être reine.

Les enfants dévoilent tout et n'ont pas de secret. Elles savaient que cette année M le curé célèbre son trentième anniversaire de sacerdoce. Elles ont voulu, lors de cette réunion, lui témoigner leur délicatesse et leur savoir-faire en lui donnant un magnifique et précieux crucifix qui symbolise le rôle du prêtre.

• • •

Qu'est-ce qu'il y a le 23 juin? C'est le grand pique-nique qu'on fait à Saint-Jean-Baptiste, Man., lors de la fête patronale et c'est pour l'église. On peut supposer que les étrangers des paroisses voisines s'uniront aux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste. Rien ne manquera. Voici le programme:

Entrée "Midi".

Diner servi sur le terrain. Rafraichissements.

Balle au camp. Clubs de Saint-Pierre, Letellier, Sainte-Agathe et Saint-Jean-Baptiste.

Courses diverses pour hommes, femmes et enfants.

Courses de chevaux, trois classes.

On dit que la musique a pour but de dissiper bien des nuages. Nous aurons une fanfare qui fera honneur au programme.

Venez en foule. Bienvenue.

N.-D. DE LOURDES

"Le Soeur Blanche"

C'est dimanche prochain, 23 juin, à 8 h. précises, que notre cinéma tournera le film remarquable intitulé "La Soeur Blanche", ou si vous préférez, "The White Sister". On nous l'a tant demandé, on l'attend de tous côtés avec tant d'impatience, que nous comptons sur une belle assistance. Nous avons pris nos mesures en conséquence. Chacun sait, en effet, que le degré de la température a une influence directe... et mystérieuse sur la généralité des gosiers: elle est d'ailleurs proportionnelle à leur pente, suivant les lois immuables de la physique. Je vous répète que toutes les mesures sont prises: Mme Louis Fouasse et son armée d'auxiliaires vous serviront tout ce que la loi permet, et un sourire par-dessus le marché.

Mais ceci n'est, après tout, qu'un accessoire. Le fond, c'est le drame intime et poignant, dont nous vous distribuerons un scénario très développé. Drame qui met en présence l'amour humain légitime, et les solennelles promesses qui consacrent à jamais une âme à son Dieu. Et celles-ci ont le dernier mot, malgré le déchirement d'un coeur dont l'âge n'a point encore émoussé la sensibilité. L'image aura la netteté et l'éclat que les habitués connaissent, et peut-être quelque chose de plus. Enfin, pour ouvrir le feu, nous avons commandé un rouleau comique dont nul n'aura lieu de se plaindre.

La séance devant être longue (13 rouleaux), ont est prié de venir de bonne heure, tant pour ne rien manquer du régal qui nous attend, que pour ne pas troubler le spectacle par des entrées intempestives. Donc, au dimanche 23 juin.

LORETTE

Le temps passe et les fêtes aussi. Après la Fête-Dieu où nous avions une si belle température pour la grande procession, nous avons eu les Quarante-Heures et le dimanche suivant la touchante cérémonie de la communion solennelle. Dans un peu plus de deux semaines nous aurons la confirmation, le 4 juillet.

Juin aura été un mois particulièrement bien employé.

• • •

Les travaux à la nouvelle école du village sont commencés le 10 du mois. L'entrepreneur aura besoin de se hâter pour livrer la nouvelle bâtisse pour l'ouverture des classes à l'automne.

• • •

On parle sérieusement d'ériger une salle paroissiale. Souhaitons que la chose, désirée depuis si longtemps, se réalise enfin.

Naissance

Un fils est venu accroitre la famille d'Albert Arpin. Il a été baptisé le 15 sous les noms de Joseph-Philippe-Georges. Il avait pour parrain et marraine ses frère et soeur, Antonin et Alice Arpin. Nos félicitations.

Décès

Mme Nick Antonick mourait à l'hôpital de Winnipeg le 13 courant. Elle fut inhumée à Lorette le 15. Le R. P G. Pulatycky, prêtre du rite ruthène, présidait à l'inhumation. Mme Antonick laisse quatre jeunes orphelins. A la famille éplorée nous présentons nos plus sincères condoléances.

SAINT-NORBERT

M. et Mme Jean Lavery, accompagnés de leurs enfants et de Mlle C. Lord, nous ont quittés lundi pour un voyage en auto dans l'Ouest. Ils visiteront Willow Bunch, Gravelbourg, Ponteix, Calgary, Banff et Lac Louise.

Tableau d'honneur au couvent

Grade XII — Excellence, Cécile Bonin. Honneurs, Elisabeth Campeau.

Grade XI — Excellence, Germaine Morier. Honneurs, Jeanne Mouchamp.

Grade X — Excellence, Ariette Grandmont. Honneurs, Mélina Trottier.

Grade IX — Excellence, Georgette Gelaude. Honneurs, Claire Perreault.

Grade VIII — Excellence, R.-Aimée Champagne. Honneurs, Geneviève Whiteway.

Grade VII — Excellence, Augustine Beaumont. Honneurs, Yvonne Degrave.

Grade VI — Excellence, Flore Jacquer Honneurs, Alida Landry.

Grade V — Excellence, Annette Bélanger. Honneurs, Viola Forest.

Grade IV — Excellence, Aline Lajeune. Honneurs, Marie Richard.

Grade III B — Excellence, Andréa Champagne. Honneurs, Jeanne Giguère.

Grade III A — Excellence, Alice Alfonso. Honneurs, Anita Lamoureux.

Grade II — Excellence, Laurette Atary. Honneurs, Jeannette Gosselin.

Grade I B — Excellence, M.-Ant. Gousseau. Honneurs, Juliette Ouimet.

Grade I A — Excellence, Madeleine Leclaire. Honneurs: Yolande Kenny, Lillian Plantge.

Cours préparatoire — Excellence, Rosie Reitmeyer. Honneurs, Lola Richardson.

SAINT-EUSTACHE

N'oubliez pas le pique-nique de St-Eustache, le 1er juillet. Bienvenue à tous les visiteurs.

• • •

Attention aussi à la représentation de la tournée de la **Liberté**, le dimanche 7 juillet.

HAYWOOD

Le pique-nique annuel de la paroisse aura lieu le dimanche 23 juin. Tous sont gracieusement invités à venir partager nos réjouissances.

REGINA — De violents orages, dans le district de Régina, ont renversé de nombreux poteaux de téléphone et de télégraphe. Lundi soir, Régina s'est vu pratiquement isolé du reste du monde.

A tous les Membres de la

Coopérative de Blé du Manitoba

de la Municipalité de Salaberry

Veuillez prendre avis que l'assemblée annuelle des membres de la Coopérative du Blé de la Municipalité de Salaberry aura lieu à Saint-Pierre, le jeudi 4 juillet, à 8 h., à la Salle Municipale.

M. W.-G. Weir, directeur, et un orateur de langue française, seront aussi présents.

SAINT-BONIFACE

Une ordination à la cathédrale de Saint-Boniface

Le dimanche 16 juin, les paroissiens de Saint-Boniface se rendaient en foule à la cathédrale pour assister à l'ordination sacerdotale d'un enfant de cette paroisse, M. l'abbé Gustave Couture, fils de M. et Mme Pierre Couture, pionniers de Saint-Boniface où ils résident depuis 45 ans. La cathédrale était richement parée et l'autel brillamment illuminé.

Au pied du sanctuaire, sur les sièges d'honneur, les parents du jeune ordinand qui bientôt allait "se courber sous le joug suave du Christ pour partager son sacerdoce", avaient pris place: ses vieux parents d'abord, que le Seigneur a conservés pour ce grand jour, ses frères et ses soeurs.

Mgr l'Archevêque était assisté par le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial des Oblats pour le Manitoba. M. l'abbé Adélard Couture, vicaire à Sainte-Agathe et frère du nouveau prêtre, et le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., cousin de l'ordinand, remplissaient les fonctions de diacres d'honneur au trône, tandis que M. l'abbé Boulet et M. l'abbé Saint-Arnault remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office.

Sur un prie-Dieu d'honneur assistait S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton qui, en route pour l'Est, a eu l'amabilité de venir rehausser cette cérémonie de sa presence et prouver tangiblement l'estime et l'affection qu'il porte à M. l'abbé Couture, qui a passé les années de son séminaire dans sa ville épiscopale, ayant ainsi reçu plusieurs ordinations des mains de Mgr l'Archevêque d'Edmonton. Mgr James McGuigan, P.A., V.G., recteur du Grand Séminaire d'Edmonton, a bien voulu faire le sermon de circonstance, et bien qu'il dût parler dans une langue étrangère à la sienne, il a su le faire avec tout le succès désiré.

Plusieurs prêtres étaient aussi présents. Notons: M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, D.D., curé de Saint-Pierre-Jolys; le R. P. Lesage, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne; le R. P. Hacault, S.J., préfet au Collège, ainsi que les RR. PP. A. Bernier et Dunn S.J.; MM. les abbés Brodeur, de "Holy Cross", L. Primeau, de l'archevêché, J. Bertrand, de Selkirk, D. Lamy, de l'archevêché, et L.-A. Fortin, de l'hôpital.

Le sermon

Apres l'évangile, Mgr McGuigan, P.A., V.G., prononça un très éloquent sermon de circonstance dans lequel il relata les grands pouvoirs du prêtre: pouvoir sur le corps réel du Christ dans la messe, et pouvoir sur le corps mystique du Christ dans la prédication de la parole divine et l'administration des sacrements. L'Eglise, dit le prélat, déploie pour l'ordination d'un prêtre toutes les richesses de sa liturgie. C'est parallèlement au Saint Sacrifice de la messe que se déroule la grande action d'où sort l'homme transformé en un autre Christ. C'est donc un beau jour pour la famille de l'élu, pour le clergé et pour Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface surtout, à qui est donné un nouveau collaborateur.

C'est un beau jour pour cette paroisse de la cathédrale, lorsqu'elle voit un des siens, celui qu'elle avait vu servir au Saint Mystère, gravir à son tour les degrés de l'autel où il se tient à la face des anges et des hommes, prêtre pour l'eternité. C'est aussi un beau jour pour son collège et son séminaire où il a reçu sa formation cléricale.

Puis la sainte messe se continue, pendant laquelle le nouveau prêtre, assisté de Mgr Jubinville, curé, récite avec l'archevêque consécrateur les paroles du Divin Sacrifice.

Après la communion, le nouveau prêtre reçoit la seconde imposition des mains par laquelle lui est conféré le pouvoir d'absoudre et de retenir les péchés. On délie alors la chasuble jusque là pliée, parce qu'il possède maintenant tous les pouvoirs.

L'ordination est terminée. Mgr l'Archevêque se retire, suivi de ses ministres. Seul le nouveau prêtre revient au sanctuaire pour bénir ses vieux parents pour la première fois. Quelle joie de courber leur front sous la main bénissante de leur fils, devenu prêtre pour l'éternité! Puis les frères et les soeurs de l'élu reçoivent sa bénédiction, de même qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Concert Van der Straeten

Ne pas oublier que mardi prochain, 25 juin, à 8 h. 15, un grand concert sera donné par M. Van der Straeten dans la salle du Collège de Saint-Boniface, au profit de l'A. C. J. C. On aura l'occasion d'entendre cet artiste renommé dans un de ses plus beaux programmes. Aussi au programme figureront M. Hubicki, violoniste très apprécié du public de Winnipeg et de Saint-Boniface, et une accompagnatrice distinguée de New-York.

A ce grand festival de la musique s'ajoutera une agréable et spirituelle comédie.

Les billets s'enlèvent; qu'on se hâte pour avoir de bonnes places. Sièges réservés, centre avant, 75 sous; ailleurs, 50 sous. Entrée, 35 sous. On peut se les procurer au Collège de Saint-Boniface, tél. 81-495, ou chez M. Emile Couture, tél. 81 394.

Il y aura répétition pour les enfants le lundi 24, à 4 h. L'entrée est de 10 sous. Ceux qui voudraient s'assurer des places réservées pourront se procurer aux mêmes endroits des billets à 15 sous.

A la cathédrale

S. G. Mgr l'Archevêque a administré la confirmation à plus de 200 enfants, dimanche après-midi. M. et Mme Arthur Cusson ont été le parrain et la marraine des confirmants. Sa Grandeur leur a adressé la parole après les avoir interrogés. Une foule pieuse de parents remplissait la nef. La cérémonie a été suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

L'agrandissement de l'Académie Provencher

L'Académie Provencher est devenue encombrée au point que tout le monde admet qu'il n'y a plus moyen de tenir. Les enfants des premières classes sont actuellement dans la cave, en un lieu insalubre où ils sont misérablement installés. Sait-on que plus de 80 petits enfants sont relégués à la cave et qu'on ne saura prendre les nouvelles recrues de septembre.

A l'Académie Saint-Joseph, la situation n'est pas plus rose. Les Rév. Soeurs ont actuellement 300 enfants de plus qu'elles sont obligées d'en prendre de par leur contrat. Cette situation est devenue si criante que le département a dû intervenir pour avertir notre commission scolaire que l'agrandissement s'imposait et que si les contribuables n'en voulaient pas, le département lui-même en prendrait l'initiative, ce qui ne voudrait pas dire économie pour la ville et signifierait peut-être la nomination d'un syndic officiel, et encore ici ce ne serait pas à notre honneur.

Justement émue par tous ces considérants, la commission scolaire a décidé de faire soumettre au vote des contribuables le nouveau règlement autorisant l'agrandissement de l'Académie Provencher. Cette construction coûtera $130,000. Les taxes en seront augmentées d'environ $1.87 par $1,000. Cela veut dire pour un contribuable ordinaire un surcroit temporaire de $5 par année pour donner à Saint-Boniface une école convenable. Ajoutons que la ville s'accroissant constamment, cette taxe diminuera avec le temps.

Cette mesure aurait l'avantage d'accommoder nos enfants. Huit classes pourraient être construites, qui recevraient ainsi les enfants des deux académies, car l'on mettrait deux de ces classes au moins à la disposition des filles qui viendraient, sous le soin de leurs institutrices, y prendre leurs classes et retourneraient rejoindre leurs compagnes à l'Académie Saint-Joseph même pour les récréations, alors qu'elles n'auraient que la rue à traverser. L'on construirait aussi une salle académique dont le besoin se fait de plus en plus sentir et le tout pour le prix mentionné plus haut. Il serait aussi possible de reprendre les travaux manuels qui avaient donné de si bons résultats dans le passé. L'on se souvient des succès enregistrés par nos garçons alors qu'on leur apprenait à l'école les métiers appliqués. La disparition de cette branche importante du savoir humain a constitué une lacune. Ayant un local convenable, l'on pourrait probablement organiser de nouvelles classes dans ce sens.

Le vote se prendra vendredi prochain de 8 h. du matin à 8 h. du soir. Tous les propriétaires résidants et leurs épouses ont droit de vote. Il importe que notre population reponde au voeu de ses chefs les plus éclairés qui se sont tous prononcés en faveur de la mesure et vote avec son bon sens ordinaire. Les organisateurs demandent de voter de bonne heure. Que l'on secoue son apathie et que l'on vote en faveur de cette mesure devenue une nécessité absolue et qu'on évite à notre ville la honte d'une intervention de l'Etat. Alors nos contribuables seront les premiers à s'en mordre les pouces, car ils verront qu'il faut parfois payer les pots cassés assez cher.

L'Oratoire des Martyrs

Dimanche dernier, pèlerinage de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, 300 à 400 pèlerins. Grand'messe en plein air chantée par M. le curé J.-Ad. Sabourin et sermon du R. P. Alfred Bernier, S.J.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, récitation du chapelet, bénédiction du T. S. Sacrement et vénération de la relique.

Remerciements à M. l'abbé Sabourin, ancien élève du Collège, d'avoir inauguré les pèlerinages de paroisses et merci aussi aux pèlerins de Saint-Pierre d'être venus en si grand nombre invoquer nos chers Martyrs et se mettre sous leur protection spéciale.

• • •

Le soir, à 7 h. 30, érection du chemin de la croix de l'Oratoire, don délicat en même temps qu'artistique des citoyens et citoyennes de Saint-Boniface. Nous ne saurions assez les remercier, surtout les dames organisatrices de cette souscription. Les offrandes ont dépassé l'attente, ce qui permit de doter l'Oratoire de superbes statues.

Décès de Rév. Soeur Magnan-Giroux

Le 10 juin dernier est décédée à Kenora la Rév. Soeur Magnan-Giroux, âgée de 62 ans, dans la quarante-deuxième année de sa vie religieuse. La Rév. Soeur Giroux était bien connue à Saint-Boniface où elle avait fait son entrée en religion il y a plus de 40 ans. Elle avait été employée aux écoles industrielles presque toute sa vie. Elle est morte après une courte maladie.

La Rév. Soeur Giroux était la soeur du R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., provincial des Oblats.

Le corps a été transporté à Saint-Boniface, où la sépulture a eu lieu. La messe a été chantée par le R. P. Magnan, frère de la défunte, assisté des RR. PP. Bousquet et Bellemare, Oblats de Marie Immaculée. S. G. Mgr l'Archevêque assistait, entouré d'une vingtaine de prêtres. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

La Liberté offre ses respectueuses sympathies au Rév. Père provincial et à la famille de la défunte.

La Ligue des Demoiselles catholiques

Tous les membres, anciens et actuels, sont cordialement invitées au thé-causerie annuel de la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française, qui aura lieu le samedi 22 juin, à 4 h.

Décès de Soeur Julien

La Rév. Soeur Julien est décédée à l'hôpital le 9 juin, après une longue maladie supportée courageusement, à l'âge de 51 ans, dans la vingt-et-unième année de sa vie religieuse. La Rév. Soeur Julien a passé presque toute sa vie religieuse aux soins des malades, à l'hôpital de Saint-Boniface, où elle a laissé le souvenir d'une religieuse modèle.

Le service funèbre a été chanté à la maison provinciale, le mardi 11 juin, par M. l'abbé MacCaulay, parent de la famille, assisté du R. P. Bellemare, O.M.I., et de M. l'abbé Fortin, chapelain de l'hôpital.

PETITES NOTES

M. et Mme René Mager sont repartis pour Québec, enchantés de leur séjour à Saint-Boniface et de la cordiale réception qui leur a été faite par leurs parents et amis.

• • •

M. l'échevin Suarez et Mme Suarez sont partis pour un voyage de deux semaines aux Etats-Unis.

LA VIE AU COLLÈGE

Nouveau prêtre

M. l'abbé Gustave Couture, ancien élève du Collège, a bien voulu faire son premier geste de prêtre au Collège. Ce fut pour les élèves un insigne honneur en même temps qu'un grand bonheur d'assister à la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement célébrée par le nouveau prêtre, leur aîné.

M. l'abbé Couture était assisté de M. l'abbé Adélard Couture, son frère, ancien élève aussi, et par le R. P. Maurice Dusseault, O.M.I., son cousin, qui lui aussi fréquenta les cours du collège comme junioriste des Pères Oblats.

Spectacle touchant qui prit un air encore plus imposant quand le nouveau prêtre se consacra publiquement, sa personne et tous ses travaux apostoliques, au Divin Coeur de Jésus.

Lundi matin, à 7 h., M. l'abbé Couture, par sa délicatesse coutumière pour son "Alma Mater", venait célébrer sa première messe à l'autel des Martyrs, au milieu de sa famille et de ses nombreux amis. Une de ses nièces avait le bonheur d'y faire sa première communion. La maîtrise du Collège chantait "con amore" de beaux cantiques de son répertoire. Que les Bienheureux Martyrs protègent ce nouveau prêtre et bénissent son ministère! "Ad multos annos!"

Nos commerçants se convertissent...

Cette cérémonie marquait aussi la clôture de la retraite de nos finissants du cours commercial. Grande édification pour tous devant leur sérieux et leur piété. Tout cela augure pour l'avenir des réalisations magnifiques de vie chrétienne dans la carrière de leur choix.

Germaine Acremant

GAI! MARIONS-NOUS!

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ — No 4

— Et la fainéantise, qui, elle, n'a plus de prix...

— Il ne pouvait pas y arriver! J'ai transmis la commission à Me Bidoir-Dumail: "Diable! a-t-il prononcé en retirant sa toque pour se gratter le sommet du crâne... "C'est embêtant!"

Je savais que la petite Geneviève, à qui, bien entendu, on cachait ces pourparlers pénibles, commençait à trouver le temps terriblement long. Elle ne s'expliquait pas ce silence. Elle pleurait du matin au soir. De son côté, Mme Bidoir-Dumail, qui est bavarde, n'avait pas manqué de laisser entendre à ses amies que sa fille serait bientôt fiancée. "Je ne précise rien, disait-elle avec son répertoire très personnel, mais il y a anguille sous roche". Briser brutalement avec le docteur Lavenue était devenu pour eux sinon impossible, du moins très difficile. Dans une lettre fort digne, Me Bidoir-Dumail écrivit qu'il augmenterait la dot de vingt mille francs et que chaque semaine, après le mariage, il adresserait à sa fille deux petits colis de victuailles. Par retour du courrier, le jeune homme répondit:

"En possession de votre honorée du 17 courant, j'ai l'honneur de vous informer que j'accepte. Du reste, je n'hésite pas à répéter que j'ai toujours trouvé Mademoiselle votre fille charmante. Dès le premier instant, j'ai goûté l'esprit de sa conversation, etc." Tu vois d'ici! Quel hypocrite!

A ce moment la cuisinière entre brusquement.

Deux heures avant une grande répétition, le moindre incident prend aussitôt l'allure d'une catastrophe:

— Ah! Madame la baronne! prononce avec désolation la pauvre fille.

— Que se passe-t-il, Marie?

— Le pâtissier a dû mal comprendre les ordres de madame la baronne. Il n'a pas fait les sandwiches. Il a envoyé les petits pains-brioches d'un côté et les boîtes de foie gras de l'autre. "A vous de vous débrouiller", m'a-t-il dit! S'il croit que c'est drôle un jour comme ça! J'ai passé deux heures à nettoyer toute ma cuisine. J'ai encore à préparer le thé, le chocolat. Jamais je n'y arriverai...

— Ne vous en faites pas, Marie, je vais faire les sandwiches avec ma tante.

Hubert est homme d'action. Il n'hésite jamais à payer de sa personne. La baronne Chaillon préférerait insister auprès du pâtissier. Mais son neveu est obstiné:

— Non, non! Que vos invités aient au moins une fois dans leur vie la satisfaction de manger des sandwiches préparés par des personnes ayant eu le soin de se laver les mains avant, au lieu de se contenter de les laver après! Venez, ma tante...

Avec Marie, tous deux descendent à la cuisine où les plats d'étain, les casseroles de cuivre luisent au mur.

— Donnez-moi un tablier...

Sur son veston, Hubert noue le cordon d'un tablier blanc.

— Imitez-moi, ma tante...

— C'est que je ne suis pas habituée!

— Moi non plus!

— Je l'espère bien.

Sur la table, qui est recouverte d'une toile cirée, la cuisinière a disposé les corbeilles de pain-brioche et les terrines ouvertes.

— Madame la baronne n'a plus besoin de moi? demande-t-elle.

— Non, Marie.

— Je vais redonner un coup de vastingue à mon couloir. Le cinquième depuis ce matin! Les fournisseurs salissent tout...

La bonne sortie, la tante et le neveu ne peuvent pas se regarder sans rire. Ils sont si drôles l'un et l'autre avec leur tablier et le couteau à la main!

— Tout de même si on nous voyait!

Hubert, comme ingénieur, s'est confié à lui-même la direction du travail:

— Je coupe les petits pains. Etendez le foie gras, ma tante.

Les deux premiers sandwiches terminés, il les prend, en offre un à la baronne Chaillon et mange l'autre.

— A votre santé!

— Eh là! il faut en laisser aux invités.

— Croyez-vous que ce soit indispensable?

— Bien sûr!

— Y aura-t-il seulement quelques bonnes danseuses parmi les jeunes filles?

— Oui, notamment Lucienne de Ribeyrac!

— Joli nom!... Ne mettez pas tant de foie gras, ma tante... Il n'y en aura pas assez pour tout le monde.

— Je vais racler... Malgré le tablier blanc, sais-tu que tu es beau garçon, Hubert?

— Eh là! vous raclez trop, ma tante... Vous arrachez même le pain...

Elle le regardait. Avec ses yeux très bruns, son front découvert, ses cheveux si noirs qu'ils en avaient des reflets bleus, il avait une beauté de jeune dieu. Son teint était bistre et mat. Sur ses lèvres fines et spirituelles, une moustache coupée très court laissait voir des dents éclatantes. Son corps était robuste, mais paraissait fragile tant ses lignes étaient harmonieuses et souples.

— Tu devrais te marier, Hubert.

Un semblable inventaire opéré par la baronne Chaillon ne pouvait pas avoir d'autre conclusion:

— Moi, me marier?

— Oui... Tu as vingt-six ans... C'est l'âge le meilleur!

— L'année prochaine, il sera trop tard?

— Non, mais...

— Vous avez une occasion sous la main?

— On ne te cache rien.

— Vous aimeriez m'en voir profiter?

— Tu as deviné.

— Comment s'appelle cette occasion?

— Lucienne de Ribeyrac!...

— Excusez-moi de vous arrêter, mais je vous préviens, ma petite tante bien-aimée, que vous êtes en ce moment devant un cas de conscience d'une gravité rare...

— A propos de ton mariage?

— Non... A propos de la truffe énorme que vous avez au bout de votre couteau... Que comptez-vous faire? Allez-vous la mettre tout entière dans un seul sandwich? Si vous agissez ainsi vous favorisez un de vos invités au détriment des autres. C'est très vilain! D'autant plus que cet invité peut fort bien être de ceux qui vous estimez le moins. La justice exige que vous coupiez cette truffe en minces lamelles et que vous la répartissiez entre plusieurs petits pains...

La baronne Chaillon va-t-elle discuter cette théorie? Non. La seule perspective que cette belle truffe pourrait être savourée par une Mme Bassonais grimaçante lui cause une impression désagréable...

— Tu as raison. Je vais faire de minces lamelles... En ce qui concerne Lucienne de Ribeyrac...

— Vous y revenez?

— Je crois ne pas me tromper en t'affirmant qu'elle est la femme qu'il te faut...

— C'est-à-dire?

— Intelligente, instruite, bien élevée! Rien de ces petites perruches qui caquètent du matin au soir! Rien de ces petites pintades qui se croient des aigles et sont bonnes pour les serins! Rien de ces petites oies blanches qui deviennent cordons-bleus ou bas-bleus parce qu'un jour on a commis l'imprudence de les vouer au bleu. Une vraie jeune fille, quoi!

— Quel emballement, ma tante!

— Auprès d'une homme comme toi, je ne vois qu'une femme comme elle... Vous avez beaucoup voyagé l'un et l'autre. Vous avez deux noms également nobles. Tu as une situation magnifique. Elle a une fortune qui ne l'est pas moins. Tu hausses les épaules. Cette considération ne t'intéresse pas? Mais tu ne m'empêcheras pas de dire qu'elle ne gâte rien. Pour la réalisation de tes projets, elle peut même quelquefois intervenir fort à propos.

— Je ne compte que sur moi-même.

— Tu as tort. La grande force des vrais mariages, c'est de donner aux deux époux la certitude qu'ils peuvent compter réciproquement l'un sur l'autre et que par conséquent leur puissance est double. Il y a aujourd'hui tellement de gens médiocres concluant des unions quelconques qu'on en arrive à ne plus savoir ce que c'est qu'un vrai mariage. Rien n'est plus beau, mon chéri! Seulement, dame! il ne faut pas se contenter de mettre son égoïsme à côté d'un autre en proclamant: "Voilà, nous sommes mariés!" Il est nécessaire de se donner tout entier dans un égal optimisme et dans une confiance absolue. Aucune réticence mentale! aucune calcul dissimulé! Si les lèvres se joignent dans un baiser, que les pensées se confondent de la même façon! Que chacun des époux puisse se regarder dans les yeux de l'autre comme dans un miroir! N'est-ce pas, Hubert, que j'ai raison?

— Bien sûr! Vous ne faites que répéter, ma chère tante, ce que j'ai eu le plaisir de vous répondre la première fois que vous m'avez dit: "Tu devrais te marier, mon neveu."

— Précisément! J'ai mes petites malices. Je te répète cela à dessein pour te montrer que, si je te présente aujourd'hui Lucienne de Ribeyrac, c'est en connaissance de cause et parce que je la crois digne de comprendre ton programme d'amour qui est magnifique...

— Ça vous amuserait donc tant que ça de faire mon mariage avec cette jeune fille?

— Oui... Pour ton bonheur d'abord et aussi... pour l'exemple!

— Je ne comprends pas... Quel exemple?

— Les jeunes gens ressemblent aux moutons de Panurge. Il y a deux ans, nous avons eu dans notre ville le fils d'un millionnaire, qui a épousé une ouvrière. Mariage d'amour! La petite était jolie. Le jeune homme était sympathique. Tout le monde a trouvé l'aventure délicieuse. C'était le fils du roi épousant une bergère. Pendant six mois, à la suite de ça, il y a eu dans le département une épidémie de mariages d'amour. On aurait cru à une renaissance de la pudeur. On se fiançait dans un sourire. On n'accordait aux questions d'intérêt que l'importance secondaire qu'elles méritent. On se mariait proprement...

— Ça ne pouvait pas durer...

— Hélas! Les mauvaises habitudes ont repris le dessus, faute d'exemples renouvelés.

— Et vous comptez sur moi?

— Je n'envisage que ton bonheur.

— Les sandwiches sont terminés, ma chère tante. Ils sont superbes... Regardez-les, dorés sur tranches. Que le dernier rejoigne le premier!

D'une seule bouchée, Hubert dévore le petit pain. Après quoi, sa besogne finie, il roule son tablier en boule et le lance de toutes ses forces dans le fond d'une casserole suspendue, brillante comme une cible.

— Pan! dans le mille! J'ai gagné le gros lot!

— Oui, murmure doucement la baronne. Je suis superstitieuse. Je vois dans ton geste adroit la certitude que tu gagneras aussi dans la loterie du mariage. Tu épouseras Lucienne de Ribeyrac!

VI

La baronne Chaillon a lancé deux cents invitations. C'est plus qu'il n'en faut pour que toute la ville s'occupe de son bal. Elle a reçu quatre-vingt-quinze acceptations. Les quatre-vingt-trois chaises de Constant ne seront pas suffisantes. Tant mieux! Pour qu'on dise que c'est un succès, il importe que des personnes restent debout.

Hyacinthe, qui est le coiffeur de la bonne société, affirme que jamais ces dames et ces demoiselles n'ont sollicité ses services avec autant de hâte. Pour réussir à friser comme des petits moutons toutes ses clientes, il a dû commencer à deux heures de l'après-midi. On voit la situation de la malheureuse, qui, coiffée dès deux heures, doit attendre dix heures du soir avec le minimum de gestes pour ne pas aplatir ses ondulations et dérouler ses boucles. C'est inimaginable ce qu'on peut souffrir pour s'amuser!

Dans chaque maison d'ailleurs, l'agitation est la même.

Mme Bidoir-Dumail, qui a beaucoup grossi ces temps derniers, ne parvient pas à agrafer sa robe du mariage de cousine Yvonne.

Geneviève, en robe rose, est très gentille. La joie lui colore les joues. Elle a les yeux vifs des jeunes filles contentes. Dans quelques heures ses fiançailles seront officielles. Elle recevra des félicitations. Ses amies l'envieront. Comment ne serait-elle pas ravie? Elle en arrive à accepter sans discussion les observations de sa mère: "Tiens-toi droite. Ne t'assieds pas. Tu vas chiffonner ta robe." Elle songe que bientôt elle ira au bal avec son mari.

Pendant ce temps, Charles Lavenue, chez sa tante, Mme Bassonais, lutte contre son faux col, qui est plus étroit que sa chemise. A peine le bouton est-il dans la boutonnière qu'il saute. Pour qu'il reste à sa place, il faut que soit plié le col de la chemise. Mme Bassonais explique cela à son neveu cramoisi par les efforts. Comme il est beaucoup plus grand qu'elle, elle a dû monter sur une chaise. On croirait la femme d'un pêcheur accrochée au sémaphore un soir de tempête. Mais le pli de la chemise pinçant la peau, M. Lavenue recule devant cette extrémité douloureuse. A la fin il est obligé de s'y soumettre. Il dirige sa tête de droite à gauche tel un canard qui sort de l'eau. Chaque mouvement lui arrache un cri.

— Aïe!... Aïe!...

Pour le consoler, sa tante lui dit la phrase toute faite qu'elle prononce dans les circonstances tristes et qu'il lui arriva même un jour d'adresser à une jeune veuve éplorée d'avoir perdu son mari:

— Il vaut mieux ça qu'une jambe cassée!

Autre tableau: Léon Miche, le laissé-pour-compte, n'est pas sorti de la journée. Il a mis ses moustaches sur forme. Avec son espèce de muselière en caoutchouc, il ressemble à un singe. Or il voudrait ce soir être irrésistible...

Chez Mme de Ribeyrac, Lucienne est habillée par sa couturière en personne. Elle serait très bien si sa robe était plus simple. Sa mère, avec son collier de chien, sa robe de velours grenat, son diadème, son double menton, ses bracelets et ses bagues, a l'allure d'une vieille reine d'Angleterre. On verrait très bien les nègres des Dominions à genoux devant elle...

Les deux portes de l'hôtel de la baronne Chaillon sont ouvertes, avec leurs hauts lampadaires allumés. Les voitures entrent par l'une et sortent par l'autre, déposant les invités devant le perron.

Au dehors une foule, composée de midinettes, de domestiques et des petits commerçants du quartier, forme la haie.

Comme il éprouve de la peine à passer, le cocher qui amène M., Mme et Mlle Bidoir-Dumail, propose à ses clients de descendre sur le trottoir dans la rue. En quelques mètres ils atteindront la maison. M. Bidoir-Dumail convient que c'est raisonnable et ouvre la portière. Mais sa femme de la saisir par un pan de son habit:

— Ah! non! J'ai pris une voiture uniquement pour qu'on nous en voie descendre. Je veux aller jusqu'au perron... Cocher, obéissez...

Mme Bidoir-Dumail, qui espérait faire sensation en sortant de son équipage, est punie de son orgueil. Son mari, en ne se penchant pas assez sur le marchepied, fait tomber son chapeau haut de forme, qui roule par terre.

L'entrée sensationnelle de Mme Bidoir-Dumail est totalement ratée.

Les trois arrivants, le seuil du salon franchi, sont comme happés par la [illegible] et le mouvement. Les bals ont une atmosphère qui vous prend. Les serveurs du buffet regardent quelquefois avec ironie les danseurs, qui s'amusent de jeux par trop faciles. C'est qu'ils ne sont pas dans l'atmosphère. La table, qui les sépare des groupes, est une barrière. Les danseurs n'ont jamais de mépris les uns pour les autres. Ils s'agitent sur le même rythme, ils respirent la même poussière, ils n'ont plus le sens critique.

La baronne Chaillon, dans une tunique perlée noire du meilleur goût, se prodigue.

Dès qu'elle voit les Bidoir-Dumail, elle leur tend les mains:

— Bonsoir, chers amis... M. Lavenue est là... Il réclame depuis une demi-heure votre charmante fille... Exquise, cette toilette rose!... Délicieuse fiancée!... Tenez! le voilà justement, notre cher ami... Il vous guettait...

En trois enjambées, le jeune homme a traversé le salon. De sa voix violente, il dit:

— Mes hommages respectueux, madame!... Bonsoir, maître!... Votre serviteur, mademoiselle!

Pendant tout le bal, au grand étonnement de sa fiancée, il va tenir sa tête de coin. C'est la position la plus commode qu'il ait trouvée pour ne pas écorcher davantage son cou sous le pli de la chemise pincée.

— Dansez-vous le one step? demande-t-il à la jeune fille.

— Oh! oui, monsieur.

— Permettez-moi de vous inviter...

Depuis trois jours, il a pris des leçons de danse avec un professeur de gymnastique. Il est pressé de montrer ses talents. Il entraîne Geneviève vers la jeunesse, cependant que son père se dirige vers le fumoir et que sa mère s'installe le long du mur parmi les autres mères, dont les opulentes poitrines paraissent rangées au bord d'une vitrine comme des coussins où dorment des bijoux anciens.

Dès qu'elle a constaté que chacun est ainsi bien à sa place, la baronne Chaillon s'empresse vers de nouveaux venus.

Un petit homme l'arrête. Il est myope. Son teint est jaune. Ses cheveux sont rares. Une moustache roussâtre, toute raide, fort peu engageante, lui donne un air de chat de gouttière. C'est Léon Miche.

— Qu'y a-t-il pour votre service, mon cher ami?

— La jeune fille que vous venez de quitter est Mlle Bidoir-Dumail, n'est-pas?

— Oui.

— Elle me plairait bien. Pourriez-vous arranger ça?

— Mille regrets, mon cher Léon Miche! Elle est déjà fiancée.

— Oh! c'est dommage!...

— Ce sera pour une autre fois!...

— Oui... J'attends depuis dix ans cette autre fois...

A onze heures moins le quart, Mme de Ribeyrac arrive avec sa fille. On a entendu le moteur de son auto. Sensation prolongée dans le groupe des mères!

On entend des réflexions:

— Elle a sorti tous ses bijoux!

— Je croyais qu'elle était à Nice...

— Elle n'y est restée que quinze jours cette année...

— Aurait-elle fait de mauvais placements?

— On dit qu'elle avait beaucoup de fonds russes.

— Très bien, la robe de Lucienne!

— Ça vient sûrement de Paris!

— En attendant, la pauvre fille ne se marie pas!

— Elle va sur ses vingt-six ans...

— Je connais bien des jeunes gens qui l'auraient prise, mais elle est trop difficile...

— Elle se croit sortie de la cuisse de Jupiter...

— C'est pour ça que sa mère s'habille en Junon...

Ainsi, dans les pièces antiques, le choeur des matrones commentait les événements dont il était le témoin!

La baronne Chaillon a présenté son neveu à Mme de Ribeyrac. Hubert a invité Lucienne aussitôt. La première impression produite par le jeune homme a été excellente.

— Je savais que vous aviez un neveu, j'ignorais que ce fût un aussi brillant ingénieur, a daigné dire la grande dame au col baleiné...

Bien entendu, en voyant évoluer le couple que forment Lucienne et Hubert, le choeur des matrones active ses commentaires:

— Très gentil, le neveu de la baronne!

— Vous pensez si la belle Lucienne s'en est emparée...

— Elle a dit qu'elle n'épouserait jamais qu'un officier.

— Elle dira qu'un ingénieur, c'est le général des armées de demain...

— Vous croyez donc qu'il y a quelque chose en train?

— Regardez plutôt le petit Barbis, qui, depuis deux ans, guigne la fortune des Ribeyrac. Il en fait une tête!

Parmi les dames les plus promptes à donner leur avis, il importe de signaler d'abord Mme Bidoir-Dumail, qui trouve qu'on ne la félicite pas assez des fiançailles de sa fille; puis Mme Bassonais, à qui la femme de l'avoué vient d'annoncer que Lucienne de Ribeyrac va enfin "trouver chaussure à son pied"; et enfin surtout Mme Ducarte, qui a un profil de bête et une gorge décharnée. La malheureuse, qui a la rage de se décolleter, croit dissimuler cette laideur en se nouant autour du cou un ruban de velours noir. Mais celui-ci ne réussit qu'à attirer sur elle le regard. Comprimant les chairs molles, il ressemble au cordon retenant les épis d'une gerbe fatiguée.

Veuve de fonctionnaire, mère d'une enfant de vingt-sept ans, Christiane, noire et sèche comme un pruneau, Mme Ducarte voit tout, sait tout, dit tout.

Une jeune fille passe-t-elle au bras d'un cavalier, aussitôt elle renseigne ses voisines:

— Vous ne la connaissez pas?

— Non.

— C'est Mlle Parais de Lille...

— Dont on a annoncé dernièrement les fiançailles?

— Oui... Mais tout est rompu!

— Ah!

— Figurez-vous que cette demoiselle, qui est ultra-moderne, a trouvé le moyen de dire à son fiancé: "Votre situation exige que vous habitiez Seclin. J'accepte de vivre avec vous dans cette ville. Mais je vous préviens à l'avance. Il me faudra chaque semaine ma liberté du samedi au lundi avec une robe neuve chaque quinzaine. J'ai l'habitude d'assister à tous les bals que l'on donne à Lille. Le mariage n'est pas une attraction suffisante pour que je me prive de ce que j'aime."

— Qu'a répondu le jeune homme?

— Il a rompu.

— Il a rudement bien fait!

Les papotages d'un côté, la danse de l'autre! La baronne Chaillon est heureuse. Elle revient du fumoir où ces messieurs jouent en écoutant les histoires gauloises de Me Ernest Brocard, l'avocat le plus réputé de la ville, célibataire endurci. Elle s'occupe des petites jeunes filles, qui ne sont point jolies et qui ne danseraient jamais si quelqu'un n'avait la charité de prendre, par la main, des cavaliers oisifs pour les leur amener.

— Un mot, ma chère baronne!

— Qu'y a-t-il, mon brave Léon Miche?

— Comment s'appelle cette jeune fille avec qui danse M. de Guillet?

— Lucienne de Ribeyrac!

— Elle me plaisait bien. Mais je sens qu'elle n'est pas pour moi.

— Certainement non! Ses fiançailles sont prochaines.

— Oh! ça ne m'étonne pas. Elle est si avantageuse.

— Que voulez-vous dire? interroge Mme Chaillon amusée par cette expression.

— Je veux dire que toute sa personne semble agréable. Mais je comprends qu'elle trouve M. de Guillet plus avantageux que moi!

Tristement, en assurant son lorgnon qui tient mal, Léon Miche s'éloigne. Il suit les danseurs, qui se dirigent vers le buffet.

Ah! le spectacle d'un buffet!

Devant les serveurs impassibles, c'est vite la ruée. Ceux qui sont au premier rang mangent tranquillement, grapillant dans les diverses assiettes. Les autres, comme s'ils étaient derrière une haie, se haussent sur la pointe des pieds, tendant leur main droite entre les épaules serrées comme s'ils participaient au Serment du Jeu de Paume. Ils prennent au hasard ce que leurs doigts rencontrent. Aussi leur arrive-t-il de manger d'abord des petits-fours au chocolat pour absorber ensuite de la salade russe! Comme ils ont soif, ils réclament du champagne. Quel travail pour amener à bout de bras jusqu'à soi une coupe remplie! Combien de gouttes se répandent sur les crânes chauves ou sur les épaules nues!

Personne ne se plaint. Les uns et les autres ne pensent qu'à en faire autant. Si les serveurs n'étaient point là, quel pillage! Mais avec leurs yeux plus calmes, ils ressemblent à la statue du Commandeur. Ils rappellent silencieusement aux convenances les invités qui reprennent conscience de leurs gestes devant des hommes de sang-froid. Qu'on ne s'imagine pas d'ailleurs que ceci se passe uniquement en fantaisie! Non! Que de petits calculs! Que de combinaisons sournoises! Combien de gourmands se présentent à gauche du buffet après être allés à droite et au milieu, rien que pour n'avoir pas en face d'eux le même garçon! Que de renseignements on se chuchote en famille! "Prends du café glacé. Il est très bon! Ne prends pas de choux à la crème. Il n'y a rien dedans!" Telle dame qui s'est servie consciencieusement de noix fourrées, pousse son mari vers la table pour qu'il aille lui en chercher d'autres. Tel magistrat respectable, sous le prétexte qu'il faisait le mort au bridge, tient à faire le vivant au buffet. Il s'en retourne avec, sur son gilet, les miettes d'un gâteau feuilleté et, sur son plastron, une grande tache de chocolat. Un problème important est celui des noyaux de cerise et des papillotes des petits fours. Où mettre cela pour s'en débarrasser? Les uns les jettent sous les meubles. Beaucoup aperçoivent dans un coin une haute potiche de Chine, dont l'hospitalité est grande et discrète pour l'instant. Le domestique, qui sera chargé du nettoyage le lendemain, peut être sûr qu'il trouvera dans ce vase, non seulement des noyaux et des papillotes, mais encore des bouts de cigares, des allumettes, des fleurs fanées, des dentelles arrachées, des lambeaux d'éventail et même des morceaux de jarretelles.

A l'heure du buffet, le clan des mères est toujours sacrifié. On ne voit pas aisément les personnages d'une tapisserie de Beauvais descendant de leur cadre pour se restaurer. Quand un mur est établi, on ne le brise pas facilement. Il faudrait que la maîtresse de maison invitât ces dames. Mais quand on est occupée à faire les honneurs de la ligne de feu, on ne songe pas aux troupes de l'arrière. "On ne peut pas être à la fois au puits et au moulin", déclare Mme Bidoir-Dumail. Les mères devront donc se déranger seules. Comme chacune d'elles, de peur de se révéler la plus gourmande, se refuse à faire le premier pas, un certain temps se passe. Peu à peu un flottement se manifeste dans l'alignement. Les coussins aux bijoux anciens oscillent de droite à gauche:

— Je crois que la baronne vient de nous faire signe, annonce adroitement Mme Ducarte...

— En effet! en effet! disent toutes ces dames en ramassant à la hâte leur petit sac, leur face à main, leur éventail. Nous l'avons vue. Elle veut que nous allions au buffet...

En réalité, la baronne Chaillon est à ce moment auprès des joueurs de bridge. Elle écoute Ernest Brocard, plus en verve que jamais, exposant à quelques jeunes gens ses théories sur le mariage:

— J'ai toujours été partisan de l'autorité. J'estime que l'homme doit être le maître dans son ménage. Pour cette raison, il n'a pas le droit de prendre une femme avant d'être en état de donner à celle-ci tout ce qu'elle désire. Les jeunes gens, qui n'ont pas le sou, croient être très malins en épousant une jeune fille fort riche. Les malheureux! Ou bien ils seront les domestiques de madame leur épouse en se tenant à la place qu'ils méritent, ou bien ils seront des ingrats en oubliant, dès le lendemain des noces, qu'ils mangent dans une vaisselle que leur femme a payée. Des deux côtés la situation est peu enviable.

— Est-ce pour cette raison que vous ne vous êtes pas marié, maître Brocard?

— Oui... Je l'avoue...

— Mais vous êtes très riche et vous gagnez énormément d'argent.

— Pas depuis longtemps! J'ai hérité de ma pauvre mère l'an dernier... Avec les procès pour les dommages de guerre, mon cabinet a pris beaucoup d'importance... Tout cela est récent!

— De sorte qu'aujourd'hui vous vous marieriez peut-être avec plaisir?

— Je n'ai que trente-cinq ans. J'ai toutes mes illusions et toutes mes dents. A la rigueur je peux encore être un joli cadeau à faire à une enfant!

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Vous êtes-vous déjà demandé ce que vous payiez d'intérêt sur vos achats à terme? — Douze, quinze et même jusqu'à vingt pour cent l'an...

Et ce dans nos plus grandes maisons de l'autre côté de l'eau ou de la partie sud de notre ville.

Afin de célébrer sa seizième année d'existence à Saint-Boniface, la maison Fontaine & Cie a décidé de faire quelque chose dont on parle...

Pendant le mois de juin, le paiement de tout poêle en moins de deux mois sera considéré comme comptant (cash) et ne portera pas d'intérêt.

Un poêle payé en moins de six mois 3 pour cent et dix mois 5 pour cent.

Et ce sur la balance due; pas sur le plein montant.

Vous tenez à encourager les vôtres à ce que votre argent reste dans notre ville, demandez les prix et conditions à nos concurrents et venez ensuite nous voir.

Les prix des poêles sont les mêmes partout; mais faisant notre travail nous-même, ayant notre propre système de crédit, nos prix d'installations et nos termes sont introuvables partout ailleurs.

N'oubliez pas notre offre spéciale valable jusqu'au premier juillet.

FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 81 425 — 165, avenue Provencher

A LOUER — Suite de deux chambres avec poêle électrique; tarif, 1 sou. S'adresser au **Concierge, suite 17, Bloc Provencher, 218, rue Provencher, Saint-Boniface**, ou à **Shep Agencies Ltd., 801 rue Main, Winnipeg. Tél. 55 781—53 807** Tf

A VENDRE — Edition complète (1[illegible] volumes) des "Oeuvres de Saint François de Sales", par les Religieuses de la Visitation du Monastère d'Annecy. $[illegible] S'adresser à **Boîte 2, la "Liberté"**. Tf

A LOUER ou A VENDRE — Maison de 8 pièces, avec poêle électrique Mc Clary. S'adresser à **441, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. 81 494.** Tf

BOUTIQUE DE FORGE à vendre ou à louer immédiatement, dans centre de la Saskatchewan exclusivement franco-canadien. Atelier 20x30, outillage moderne. $2,000 comptant, ou $2,500 à termes, avec $1,000 comptant. Clientèle garantie, pas d'opposition. **J.-A. Motut, Hoey, Sask.** 2

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, glaires, maladies de la peau, etc., dont les plus [illegible] vaincus radicalement par le Tisane du Chef de l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gourrgier** [illegible] dépositaire **912, rue Desautels, Saint-Boniface.** Prix 60 sous. 3p

MAITRE ou maîtresse bilingue demandé pour le district scolaire de St-Adélard No 912, ayant certificat de 1ère classe. École ouvre le 1er septembre 1929. Dire expérience et salaire demandé. S'adresser à **M. B.-A. Dousseuier, sec., district scolaire St-Adélard No 912, Cardinal, Man.** 5p

A VENDRE — Maison moderne 16x20, presque neuve, 5 chambres et une belle étable pour trois chevaux. Libérées d'hypothèques. S'adresser à **418, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface.** 3p

A VENDRE — M. F. Montaldo, 309, rue Cathédrale, Saint-Boniface, pour raison de santé vendra immeuble avec quatre logis et deux magasins. Pour conditions, s'adresser à **F. Montaldo, 309, rue Cathédrale, St-Boniface.** Tf

A VENDRE — Pour raison de santé, commerce de boucherie, avec logement dans un bon centre commercial. $5,500. $2,000 comptant, balance à terme. S'adresser à **Boîte 29, la "Liberté".** Tf

Les grandes chaleurs arrivent!

Pourquoi étouffer dans votre cuisine? — Echangez votre poêle à bois pour un poêle électrique.

Nous en avons dès maintenant un assortiment des plus complets.

Les prix des poêles sont les mêmes partout. Nos prix d'installation sont les plus bas. Nos termes 25% meilleur marché que partout ailleurs.

FONTAINE & COMPAGNIE
Tél. 81 425 — 165, avenue Provencher

PIQUE-NIQUEURS qui allez à la rivière Blanche, vous trouverez sur les lieux, pont Dawson, tous les rafraîchissements, cigares, cigarettes et tabacs que vous désirerez chez **M. Sabot.** 4j

A VENDRE — 12 portes, 6 châssis.
A VENDRE — 12 portes, 6 châssis, cadres de porte et châssis, 2 doubles [illegible]. A vendre à bon marché. Adressez-vous à **478, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface.** 3p

A VENDRE ou à louer — L'hôtel C.N.R. à Sainte-Anne. S'adresser à **M. J.-H. Lauzon, 330, rue William. Téléphone 86 059.** 2

ON DEMANDE un homme, très bon trayeur, en état de prendre soin d'un troupeau de vaches laitières. S'adresser à **Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.** Tf

AU SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste

Aux dates fixées, les deux années passées, la pluie avait empêché le pique-nique de la fête nationale. Enfin, dimanche dernier, la belle température a permis de reprendre ce pique-nique annuel. Avec un dévouement sans borne, les organisateurs avaient dressé sur un terrain de Saint-Vital une installation bien appropriée. Nos meilleurs remerciements aux organisateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste et à tous ceux qui les ont encouragés.

Les vendredis de juin

Chaque vendredi de juin, le soir à 7 h. 45, il y a ralliement pour glorifier le Sacré-Coeur. Venons en foule afin de prouver solennellement l'ardeur et la constance de notre amour pour Celui qui nous aime tant.

De retour

M. J.-H.-N. Léveillé, après avoir assisté à la mort et aux funérailles de son vénérable père dans l'Est, nous revenait dimanche dernier. Nous réitérons nos sympathies.

En voyage

Le R. P. Wilbrod Vézina, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, partait pour l'Est dimanche dernier. Puissent les fêtes de son "Alma Mater" auxquelles il assistera lui apporter les plus heureuses réjouissances! Bon voyage, grandes fêtes et heureux retour!

Voyage en automobile

Dimanche également, pour le bon plaisir de Dieu et pour en même temps se tonifier, la famille de M. Hector Germain s'est mise en route pour un long voyage en automobile. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Feu Mme J. Lamontagne

L'épouse de M. Joseph Lamontagne, née Résilda Landry, décédait le 9 juin dernier, à l'âge de 52 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le mercredi, 12 juin. Nous offrons le tribut de nos humbles sympathies.

Baptême

Le 16 juin, Lucille-Marguerite-Marie, enfant de Maxime-Daniel Rousseau et d'Esther Hendrickson. Le parrain a été Abel Rousseau et la marraine Eugénie Rousseau.

Tennis

Le Club de l'Immaculée Conception et le Club du Sacré-Coeur doivent se rencontrer dans un grand tournoi dimanche prochain, sur le terrain du Sacré-Coeur. Tous les amis sont invités à venir applaudir aux coups d'adresse des concurrents!

Le Club organise aussi un concours entre les membres seulement. L'entrée est de 25 sous afin de pouvoir présenter des prix aux heureux gagnants. Mettons-nous à l'oeuvre! Pratiquons!

• • •

M. J.-H.-N. Léveillé et sa famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.



Mlle ANNETTE DOSTERT, qui part jeudi pour Chicago, où elle va étudier au Colège de Musique, sous la direction du professeur Rodolph Ganz.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée du mois de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a eu lieu le mercredi 5 juin, dans la salle du Sacré-Coeur. Un bon nombre de membres étaient présents.

Avant l'ajournement, Mme P. L'Heureux, présidente, adressa quelques mots à l'assemblée, souhaita de bonnes vacances à toutes et donna rendez-vous aux dames de la Fédération pour le premier mercredi de septembre.

Une partie de cartes suivit l'assemblée et à 5 h., un délicieux goûter fut servi. Toute l'après-midi régnèrent l'entrain et la gaieté. Ce fut une réunion charmante.

Les prix de bridge ont été gagnés par Mmes E. Blanchard et Smith. Les prix de whist par Mmes Messier et Provost.

• • •

Une délégation de la Fédération composée de Mmes L'Heureux, Vadeboncoeur, Laberge, Léger et Lévêque s'est rendue le 12 juin à Portage-la-Prairie pour le dévoilement du monument La Vérendrye. Elles étaient les hôtesses de l'hon Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, qui représentait le gouvernement à la cérémonie. Mme R.-F. McWilliams, qui présidait, en remerciant l'assistance, mentionna aimablement la présence des dames de la Fédération.

Le magasin Robinson change de propriétaires

Le magasin Robinson, dont la fondation remonte à 1881, est entré en liquidation volontaire. Les marchandises et le matériel ont été achetés par une maison de Toronto qui a l'intention de maintenir l'établissement comme troisième grand magasin de Winnipeg et de le réorganiser d'après les méthodes les plus modernes.

Victime de chauffard

La police de Saint-Vital recherche un conducteur d'automobile qui, dans la nuit de samedi à dimanche, a renversé et blessé mortellement M. Jean-Baptiste Saint-Germain, 71 ans, demeurant route Sainte-Marie, en face de l'école Saint-Germain.

Le corps du vieillard a été découvert dans le fossé de la route Sainte-Marie, dimanche matin, par M. R.-P. Péloquin, de Sainte-Agathe, qui a prévenu la police de Saint-Vital. Tout indique que la victime a été frappé par un chauffeur sans conscience qui a traîné le corps dans le fossé et a pris la fuite.

Le Dr Laurendeau, coroner de Saint-Boniface, a ouvert une enquête.

Pour la fête du 14 juillet

Le jeudi 13 courant, à 8 h., le comité des réservistes français et celui des Dames Auxiliaires se sont réunis dans les bureaux de la "Canadian Legion", rue Albert, pour arrêter le programme du 14 juillet.

Un pique-nique sera organisé sur le terrain du Collège, comme les années précédentes, pendant les journées du samedi 13 et du dimanche 14 juillet.

Une cavalcade allégorique aura lieu l'après-midi de dimanche, représentant la France et ses provinces.

Le lundi 15, à 7 h. 30, un banquet sera donné dans les salles de l'hôtel Marlborough. Toutes les personnes de langue française et les amis de la France sont priés d'y prendre part.

Rachel COLLON,
Secrétaire.

P. S. — Toutes les jeunes filles de Saint-Boniface qui désirent faire partie de la cavalcade et qui ont un costume sont priées de téléphoner à Mme de Denus, 46 934.

Décès de Mme Jean Jacob

Mme Jean Jacob, née Angèle Viexloup, est décédée le 8 juin, à l'âge de 46 ans, à l'hôpital de la Miséricorde. Elle laisse dans le deuil son mari et une fille, Raymonde. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Boniface le 11.

M. Jacob remercie tous les amis qui lui ont témoigné de la sympathie à cette occasion.

Le cirque des "Elks"

Lundi prochain, 24 juin, est la date fixée pour l'ouverture du troisième Cirque des "Elks". Les deux cirques antérieurs ont obtenu un succès extraordinaire, mais tout fait prévoir que les représentations et les amusements de cette année dépasseront en originalité et en perfection tout ce qui s'est jamais fait.

Deux fois le jour, sur la plateforme, se joueront six des meilleures pièces du cirque. Les amusements sont en plus grand nombre, le terrain des jeux est plus vaste et il y a beaucoup de nouvelles attractions.

Une automobile sera donnée chaque soir et tous ceux qui ont des billets peuvent être assurés de bien s'amuser, en plus de la chance qu'ils ont de gagner une auto.

PETITES NOTES

Mme Aimé Bénard est partie pour Montréal vendredi matin. Elle assistera à la graduation de sa fille, Mlle Cécile Bénard, qui termine ses études au couvent Villa-Maria. Mme Bénard et sa fille seront trois semaines en voyage dans la province de Québec.

• • •

M. Oscar Noël, de Montréal, est en visite chez M. et Mme Thibault, rue Sherbrooke.

LETHBRIDGE, Alta — Lors des derniers orages, quatorze génisses Herefords, estimées $150 chacune, ont été tuées par la foudre sur le ranch McIntyre, à Magrath.

LONDRES — Le général Bramwell Booth, ancien chef de l'Armée du Salut, est mort. Il était âgé de 73 ans et avait été déposé par le grand conseil en février dernier.

• • •

L'asthme — "J'ai souffert de l'asthme pendant douze ans", écrit Mme Gertrude Epp., de La Rivière, Man. "Je vis bien des docteurs en Europe et dans ce pays mais ne parvins pas à trouver de soulagement. Je fis ensuite usage de cinq bouteilles de Novoro du Dr Pierre et puis maintenant dire que je suis complètement débarrassée de mon mal." Cette excellente préparation à base de plantes corrige le procédé digestif et procure une saine reconstruction en formant de nouveaux tissus et cellules. Elle n'est pas fournie par les droguistes mais procurée par des agents qui sont spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.